Socfinaf S.A.

2020 RAPPORT ANNUEL

Cette version du rapport annuel de la Société au 31 décembre 2020 est une retranscription libre du rapport annuel de la Société au 31 décembre 2020 tel que publié sur le site de la Bourse de Luxembourg (bourse.lu) en date du 20 mai 2021 à 17h36. En cas de divergence, seule la version publiée sur le site de la Bourse de Luxembourg fait foi.

SOMMAIRE

Portrait du Groupe **4**
1. Présentation du Groupe 4
2. Historique 4
3. Structure du Groupe 6
4. Renseignements sur les participations de Socfinaf S.A. 7

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales **22**
1. Caoutchouc 22
2. Huiles végétales 25

Environnement et responsabilité sociale **28**

Chiffres clés **29**
1. Indicateurs d'activités 29
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés 30
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée 30

Données boursières **31**

Faits marquants de l'exercice **31**

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise **32**
1. Introduction 32
2. Charte de gouvernance d'entreprise 32
3. Conseil d'Administration 32
4. Les Comités du Conseil d'Administration 36
   4.1. Comité d'Audit 36
   4.2. Comité de Nomination et de Rémunération 36
5. Rémunérations 37
6. Notification de l'actionnariat 37
7. Calendrier financier 38
8. Audit externe 38
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale 38
10. Autres informations 38

Déclaration de conformité **39**

Rapport de gestion consolidé **40**

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés **44**

Etats financiers consolidés **49**
1. Etat de la situation financière consolidée 49
2. Compte de résultat consolidé 51
3. Etat du résultat étendu consolidé 52
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés 53
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés 54
6. Annexe aux états financiers consolidés 55
   Note 1. Généralités et méthodes comptables significatives 55
   Note 2. Filiales et entreprises associées 69
   Note 3. Correction d'erreurs 71
   Note 4. Contrats de location 74
   Note 5. Immobilisations incorporelles 77
   Note 6. Immobilisations corporelles 78
   Note 7. Actifs biologiques producteurs 79
   Note 8. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives 80
   Note 9. Participations dans des entreprises associées 82
   Note 10. Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu 86
   Note 11. Impôts différés 87
   Note 12. Stocks 88
   Note 13. Créances commerciales (actifs courants) 89
   Note 14. Autres créances (actifs courants) 90

SOMMAIRE

Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles 90
Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie 91
Note 17. Capital et prime d'émission 91
Note 18. Réserve légale 91
Note 19. Engagements de retraites 92
Note 20. Dettes financières 94
Note 21. Autres dettes 98
Note 22. Instruments financiers 99
Note 23. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice 101
Note 24. Dotations aux amortissements et pertes de valeur 101
Note 25. Dépréciations d'actifs 102
Note 26. Autres produits financiers 104
Note 27. Charges financières 104
Note 28. Charge d'impôts 104
Note 29. Résultat net par action 106
Note 30. Dividendes et tantièmes 106
Note 31. Informations relatives aux parties liées 107
Note 32. Engagements hors bilan 109
Note 33. Information sectorielle 110
Note 34. Gestion des risques 116
Note 35. Passifs éventuels 119
Note 36. Environnement politique et économique 120
Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture 120
Note 38. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé 120
Note 39. Correctif du 19 mai 2021 121

Rapport de gestion social 122

Rapport d'audit sur les comptes annuels 129

Etats financiers sociaux 133

1. Bilan au 31 décembre 2020 133
2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2020 135
3. Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2020 136

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Socfinaf S.A. est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 22 octobre 1961 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinaf S.A. consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plus de 139.300 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas situées en Afrique. Socfinaf S.A. emploie 23.291 personnes et a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires consolidé de 402,6 millions d'euros.

2. Historique

- **22/10/1961** Constitution de la Compagnie Internationale de Cultures sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **31/12/1961** Intercultures investit dans deux plantations congolaises à savoir la Compagnie Congolaise de l'Hévéa et Cultures Equatoriales.
- **18/04/1966** Les titres Intercultures sont admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1974** Mesure de nationalisation des entreprises industrielles par l'Etat zaïrois.
- **31/12/1976** Avancement des négociations avec le Zaïre – sortie des participations zaïroises du portefeuille et créance Zaïre comptabilisée.
- **19/05/1995** Augmentation du capital social d'Intercultures afin de relancer l'activité de la Société dans le domaine des plantations tropicales.
- **30/06/1995** Acquisition de 65% de la Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » en Côte d'Ivoire via Bereby Finances « Befin », une société holding ivoirienne.
- **30/06/1997** Acquisition de 5% de Palmci, une société ivoirienne produisant de l'huile de palme.
- **30/06/1998** Augmentation du capital social et investissement au Kenya dans 70,8% de Red Lands Roses Ltd, producteur de roses et de Socfinaf Company Ltd, producteur de café.
  De plus, Intercultures a acquis, via une filiale luxembourgeoise (Indufina Luxembourg) 54% d'une plantation de palmiers à huile au Nigeria, Okomu Oil Palm Company Plc.
- **31/03/1999** Intercultures continue l'expansion de ses investissements en Afrique et plus particulièrement au Liberia : acquisition de 70% de Weala Rubber Company Ltd, propriétaire d'une usine à caoutchouc et de 75% de Liberian Agricultural Company « LAC » qui dispose d'une concession d'hévéas.
- **31/03/2000** Acquisition de 89,64% de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse « SPFS », une société camerounaise active dans le secteur de la production, la transformation et le raffinage de l'huile de palme.
- **31/12/2000** Via une holding camerounaise Palmcam, Intercultures poursuit ses investissements au Cameroun dans Socapalm, une société active dans la production et la transformation d'huile de palme.
- **31/12/2001** Nouvelle augmentation du capital social qui a permis à Intercultures d'augmenter sa participation dans Okomu Oil Palm Company Plc et dans Befin (maison mère de la SOGB).
- **31/12/2006** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia S.A. (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** Intercultures a acquis 99,8% de Brabanta, une société développant une plantation d'huile de palme au Congo (RDC).
  D'autre part, Intercultures a cédé ses participations Weala Rubber Company Ltd (Liberia) et Palmci (Côte d'Ivoire).
- **31/12/2008** Constitution de Sud Comoë Caoutchouc « SCC » (Côte d'Ivoire) via la holding ivoirienne Befin.
  Intercultures a cédé 60% de Red Lands Roses (Kenya).
- **31/12/2009** Augmentation de capital de Brabanta (RDC).
  Augmentation de la participation dans Salala Rubber Corporation « SRC » (Liberia).
- **17/03/2010** Cession de Socfinaf Company Ltd (Kenya).

Portrait du Groupe

- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et changement de la dénomination en Socfinaf S.A.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 10 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **06/10/2011** Acquisition de 32,9% d'actions Palmcam qui est ainsi intégralement détenue par Socfinaf S.A.
- **31/12/2012** Acquisition de 3,4% d'actions Okomu Oil Palm Company Plc.
  Constitution de Plantations Socfinaf Ghana Ltd « PSG ».
- **23/10/2013** Acquisition de 100% de STP Invest S.A., une société belge propriétaire de 88% d'Agripalma Lda, attributaire d'une concession de 5.000 hectares sur l'ile de São Tomé.
- **31/12/2014** Augmentation de capital avec émission de 1.474.200 actions nouvelles souscrites par Socfin en échange de 100% des actions de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ». Cette dernière détient 68,93% de Safacam S.A. (Cameroun).
- **01/01/2015** Début des activités de Sogescol Cameroun et Camseeds qui ont été constituées courant 2014 respectivement par Sogescol FR S.A. et Socfin Research S.A.
- **05/10/2015** Acquisition d'actions Socapalm pour porter le pourcentage de détention à 4,57%.
- **04/11/2015** Constitution de Sodimex FR et Induservices FR.
- **01/02/2016** Liquidation de Palmcam S.A. (Cameroun).

3. Structure du Groupe

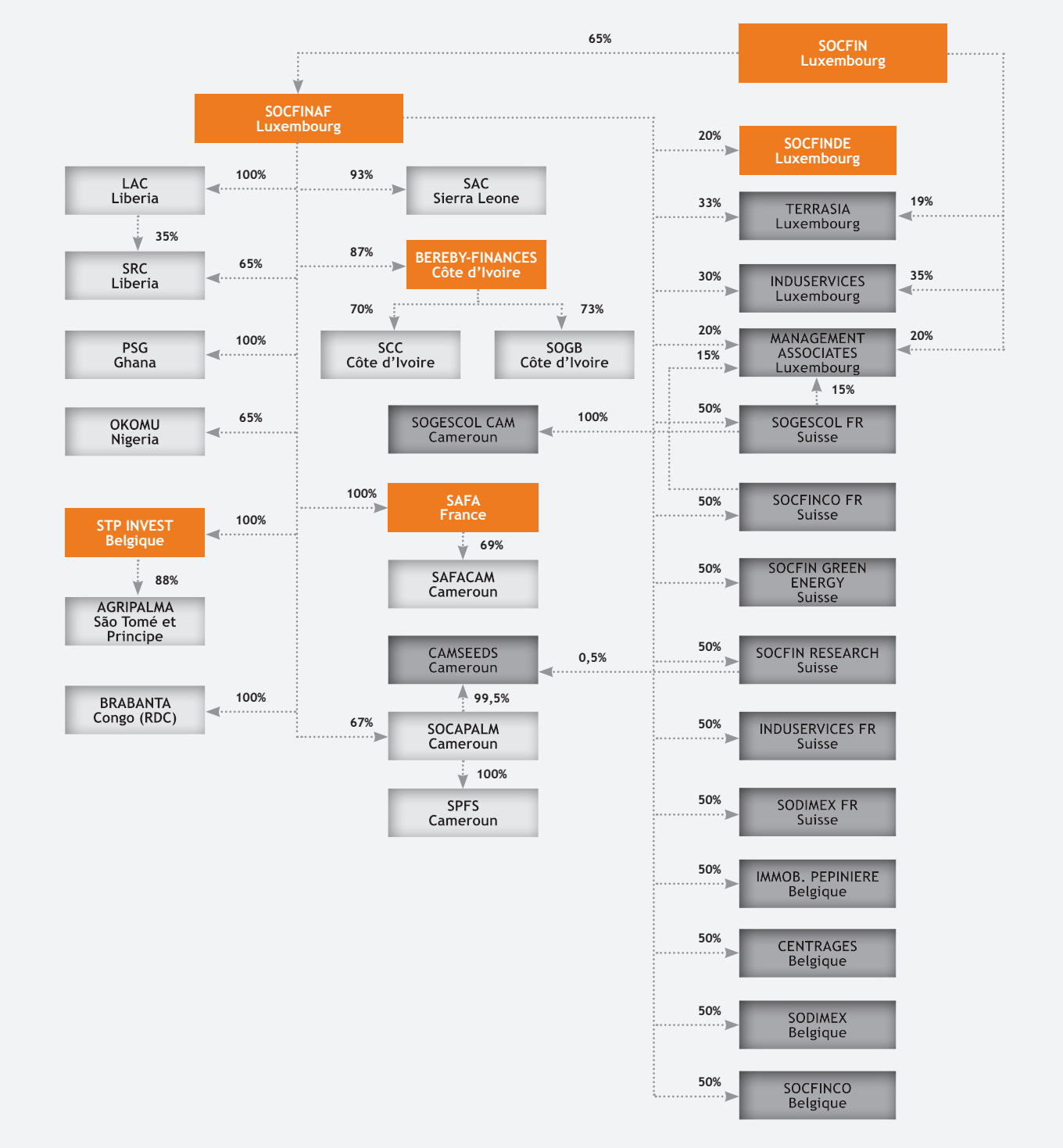

4. Renseignements sur les participations de Socfinaf S.A.

PORTEFEUILLE	Nombre de titres	% direct
Sierra Leone		
Socfin Agricultural Company Ltd	119.970.000	93,00%
Liberia		
Liberian Agricultural Company	25.000	100,00%
Salala Rubber Corporation	516	64,91%
Côte d'Ivoire		
Bereby-Finances S.A.	739.995	87,06%
Ghana		
Plantations Socfinaf Ghana Ltd	750.000	100,00%
Nigeria		
Okomu Oil Palm Company Plc	622.262.021	65,23%
Cameroun		
Socapalm S.A.	3.086.856	67,46%
République Démocratique du Congo		
Brabanta S.A.	4.990	99,80%
France		
Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA"	577.200	100,00%
Belgique		
Socfinco S.A.	8.750	50,00%
Gaummes S.A.	17.670	50,00%
Centrages S.A.	7.500	50,00%
Immobilière de la Pépinière S.A.	3.333	50,00%
Sodimex S.A.	70.000	50,00%
STP Invest S.A.	1.800	100,00%
Luxembourg		
Socfinde S.A.	50.000	20,00%
Terrasia S.A.	3.328	33,28%
Induservices S.A.	3.000	30,00%
Management Associates S.A.	2.000	20,00%
Suisse		
Sogescol FR S.A.	2.650	50,00%
Socfinco FR S.A.	650	50,00%
Socfin Green Energy S.A.	60	50,00%
Socfin Research S.A.	3.000	50,00%
Induservices FR S.A.	700	50,00%
Sodimex FR S.A.	675	50,00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinaf S.A. détient une participation directe ou indirecte.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.
Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.
Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD

Capital : USD 30.000.000.

SAC est active au Sierra Leone dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	12.349	0	12.349

Concessions : 18 473 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 1.554

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	30.748	24.297
Chiffre d'affaires (000 EUR)	15.103	12.457
Résultat (000 EUR)	-1.113	-10.663
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,49	0,51
Cours moyen USD/EUR	1,15	1,12
Cours de clôture USD/EUR	1,23	1,12

Chiffres clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	142.294	142.136
Actifs circulants	10.300	5.162
Capitaux propres (*)	-2.996	-1.721
Dettes, provisions et tiers (*)	155.590	149.019
Résultat de l'exercice	-1.275	-11.934
Participation de Socfinaf S.A. (%)	93,00	93,00

(*) Avant affectation.

LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »

Capital : USD 31.105.561.

LAC est active au Liberia dans le secteur de la culture d'hévéas et de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	10.362	2.381	12.743

Concessions : 121.407 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 2.109

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Caoutchouc	28.363	24.939
Chiffre d'affaires (000 EUR)	29.475	29.750
Résultat (000 EUR)	-841	-1.239
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,04	1,19
Cours moyen USD/EUR	1,15	1,12
Cours de clôture USD/EUR	1,23	1,12

Chiffre clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	83.732	82.843
Actifs circulants	18.347	16.805
Capitaux propres (*)	52.396	53.358
Dettes, provisions et tiers (*)	49.684	46.290
Résultat de l'exercice	-963	-1.387
Participation de Socfinaf S.A. (%)	100,00	100,00

(*) Avant affectation.

SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »

Capital : USD 49.656.328.

SRC est active au Liberia dans le secteur de la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	1.762	2.683	4.445

Concessions : 8.000 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 249

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (*) (tonnes)		
Caoutchouc	327	2.208
Chiffre d'affaires (000 EUR)	287	1.846
Résultat (000 EUR)	-2.951	-2.303
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	0,88	0,84
Cours moyen USD/EUR	1,15	1,12
Cours de clôture USD/EUR	1,23	1,12

Chiffres clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	47.231	45.939
Actifs circulants	1.471	1.792
Capitaux propres	3.282	6.661
Dettes, provisions et tiers	45.419	41.070
Résultat de l'exercice	-3.379	-2.577
Participation de Socfinaf S.A. (%)	64,91	64,91

(*) Production agricole intégralement vendue à LAC.

BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.

Capital : CFA 8.500.000.000.

Cette société de portefeuille ivoirienne détient 73,16% de SOGB et 70,01% de SCC.

SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DU GRAND BEREBY « SOGB » S.A.

Capital : CFA 21.601.840.000.

SOGB est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	11.491	4.686	16.177
Palmier	7.471	18	7.489
	18.962	***4.704***	***23.666***

Concessions : 34.712 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 6.008

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Caoutchouc	67.594	62.678
Huile de palme	36.228	38.579
Chiffre d'affaires (000 EUR)	101.350	93.588
Résultat (000 EUR)	11.666	6.891
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,10	1,14
Huile de palme	0,70	0,53
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	65.810	66.438
Actifs circulants	26.252	20.961
Capitaux propres (*)	57.503	52.875
Dettes, provisions et tiers (*)	34.559	34.524
Résultat de l'exercice	7.653	4.520
Résultat distribué	3.024	3.024
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	63,69	63,69

(*) Avant affectation.

SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »

Capital : CFA 964.160.000.

SCC est active en Côte d'Ivoire dans le secteur de la transformation de caoutchouc industriel.

Principales données

Personnel permanent au 31/12/2020 : 364

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Caoutchouc	35.882	38.233
Chiffre d'affaires (000 EUR)	40.466	44.950
Résultat (000 EUR)	4.379	4.169
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	1,12	1,17
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	4.502	4.455
Actifs circulants	8.220	8.189
Capitaux propres (*)	7.297	5.925
Dettes, provisions et tiers (*)	5.425	6.720
Résultat de l'exercice	2.873	2.735
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	60,95	60,95

(*) Avant affectation.

PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG »

Capital : GHS 150.000.000.

PSG est active au Ghana dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	0	942	942
Palmier	5.560	580	6.140
	5.560	***1.522***	***7.082***

Concessions : 18.303 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 723

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	*2020*	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	18.892	1.523
Chiffre d'affaires (000 EUR)	12.792	2.887
Résultat (000 EUR)	-3.608	-7.357
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,67	1,87
Cours moyen GHS/EUR	6,42	5,87
Cours de clôture GHS/EUR	7,07	6,22

Chiffres clés (milliers de GHS)		
Au 31 décembre	*2020*	***2019***
Actifs immobilisés	487.593	505.333
Actifs circulants	29.725	23.081
Capitaux propres (*)	147.879	171.034
Dettes, provisions et tiers (*)	369.438	357.380
Résultat de l'exercice	-23.155	-43.204
Participation de Socfinaf S.A. (%)	100,00	100,00

(*) Avant affectation.

OKOMU OIL PALM COMPANY PLC

Capital : NGN 476.955.000.

Okomu est active au Nigeria dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et de caoutchouc.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Hévéa	5.143	2.192	7.335
Palmier	18.880	181	19.061
	24.023	***2.373***	***26.396***

Concessions : 33.113 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 448

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Caoutchouc	7.341	7.248
Huile de palme	45.445	42.204
Chiffre d'affaires (000 EUR)	57.309	55.045
Résultat (000 EUR)	18.084	16.255
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Caoutchouc	0,97	1,21
Huile de palme	1,10	1,09
Cours moyen NGN/EUR	408	343
Cours de clôture NGN/EUR	466	344

Chiffres clés (milliers de NGN)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	38.918.444	32.128.678
Actifs circulants	15.672.994	11.068.291
Capitaux propres (*)	34.588.973	29.109.408
Dettes, provisions et tiers (*)	20.002.466	14.087.561
Résultat de l'exercice	7.387.384	5.571.766
Résultat distribué	1.907.820	4.769.550
Dividende unitaire brut (NGN)	2,00	5,00
Participation de Socfinaf S.A. (%)	65,23	64,97

(*) Avant affectation.

SOCAPALM S.A.

Capital : CFA 45.757.890.000.

Socapalm est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	30.626	1.948	32.574
Hévéa	1.939	140	2.079
	32.565	***2.088***	***34.653***

Concessions : 58.063 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 2.293

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	145.898	140.349
Caoutchouc	308	2.442
Chiffre d'affaires (000 EUR)	108.245	106.417
Résultat (000 EUR)	17.959	18.668
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,74	0,74
Caoutchouc	0,99	0,93
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	73.508	73.255
Actifs circulants	22.400	22.848
Capitaux propres (*)	75.098	74.597
Dettes, provisions et tiers (*)	20.810	21.505
Résultat de l'exercice	11.780	12.245
Résultat distribué	11.279	10.250
Participation de Socfinaf S.A. (%)	67,46	67,46

(*) Avant affectation.

SOCIETE ANONYME FORESTIERE ET AGRICOLE « SAFA »

Capital : EUR 4.040.400.

Cette société de droit français détient 68,93% de Safacam S.A.

SAFACAM S.A.

Capital : CFA 6.210.000.000.

Safacam est active au Cameroun dans le secteur de la production et la transformation d'huile de palme et la culture d'hévéas.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	5.071	254	5.325
Hévéa	3.169	1.256	4.425
	8.240	***1.510***	***9.750***

Terrain agricole détenu en propre : 17.690 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 2.257

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	16.543	16.065
Huile de palmiste	9.510	8.190
Caoutchouc	5.276	7.393
Chiffre d'affaires (000 EUR)	25.490	26.731
Résultat (000 EUR)	1.037	1.230
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Produits palmiers	1,20	1,12
Caoutchouc	1,07	1,18
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	23.154	23.915
Actifs circulants	6.552	7.666
Capitaux propres (*)	19.628	19.599
Dettes, provisions et tiers (*)	10.078	11.983
Résultat de l'exercice	680	807
Résultat distribué	651	571
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	69,05	69,05

(*) Avant affectation.

SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A.

Capital : CFA 2.601.690.000.

SPFS est une filiale de Socapalm à hauteur de 100%. SPFS est une société de raffinage d'huile de palme.

Principales données

Personnel permanent au 31/12/2020 : 33

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Oléine	5.405	5.500
Chiffre d'affaires (000 EUR)	8.587	8.794
Résultat (000 EUR)	16	-133
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile raffinée conditionnée	1,44	1,28
Huile raffinée en vrac	1,06	1,09
Cours CFA/EUR	655,957	655,957

Chiffres clés (millions de CFA)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	1.215	1.307
Actifs circulants	1.861	1.820
Capitaux propres	2.506	2.496
Dettes, provisions et tiers	569	631
Résultat de l'exercice	10	-87
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	67,46	67,46

AGRIPALMA Lda

Capital : STN 156.094.090.

Agripalma est une société active dans la production d'huile de palme sur l'ile de São Tomé et Principe.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	2.100	0	2.100

Concessions : 4.917 hectares

Personnel permanent au 31/12/2020 : 243

Production et vente	*Réalisé*	*Réalisé*
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	5.097	1.075
Chiffre d'affaires (000 EUR)	3.828	143
Résultat (000 EUR)	-2.175	-1.355
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,75	0,13
Cours moyen STN/EUR	24,50	24,50
Cours de clôture STN/EUR	24,50	24,50

Chiffres clés (millions de STN)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	766	806
Actifs circulants	34	51
Capitaux propres	70	123
Dettes, provisions et tiers	730	734
Résultat de l'exercice	-53	-33
Participation indirecte de Socfinaf S.A. (%)	88,00	88,00

BRABANTA S.A.

Capital : CDF 34.243.622.100.

Brabanta est une société congolaise (RDC) active dans la production d'huile de palme.

Principales données

Surfaces (hectares)	*Surface plantée*		
Au 31/12/2020	***Mature***	***Immature***	***Total***
Palmier	6.169	0	6.169
Concessions : 8.689 hectares			
Personnel permanent au 31/12/2020 : 2.782			

Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Production (tonnes)		
Huile de palme	20.438	16.243
Chiffre d'affaires (000 EUR)	12.050	9.265
Résultat (000 EUR)	-350	-4.246
Prix de vente moyen (EUR/kg)		
Huile de palme	0,59	0,57
Cours moyen CDF/EUR	2.117	1.845
Cours de clôture CDF/EUR	2.420	1.879

Chiffres clés (millions de CDF)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	113.254	115.730
Actifs circulants	78.161	72.623
Capitaux propres (*)	43.168	43.909
Dettes, provisions et tiers (*)	148.246	144.443
Résultat de l'exercice	-741	-7.834
Participation de Socfinaf S.A. (en %)	99,80	99,80

(*) Avant affectation.

SOGESCOL FR S.A.

Capital : CHF 5.300.000.

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2020 par un bénéfice de USD 3.758.811. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de USD 4.600.000.

	2020	*2019*
Cours moyen USD/EUR	1,15	1,12
Cours de clôture USD/EUR	1,23	1,12

Chiffres clés (milliers de USD)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	1.088	1.125
Actifs circulants	36.307	38.511
Capitaux propres (*)	13.484	16.725
Dettes, provisions et tiers (*)	23.911	22.912
Résultat de l'exercice	3.759	7.412
Résultat distribué	7.000	6.000
Dividende unitaire brut (USD)	1.321	1.132
Participation de Socfinaf S.A. (%)	50,00	50,00

(*) Avant affectation.

SOCFINCO FR S.A.

Capital : CHF 1.300.000.

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel du palmier à huile et de l'hévéa.

L'exercice clôturé au 31 décembre 2020 présente un résultat positif de EUR 1.535.347. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de bénéfice à hauteur de EUR 1.000.000.

Chiffres clés (milliers de EUR)		
Au 31 décembre	***2020***	***2019***
Actifs immobilisés	7.087	3.911
Actifs circulants	12.579	10.801
Capitaux propres (*)	11.310	9.775
Dettes, provisions et tiers (*)	8.356	4.937
Ventes et prestations	19.933	20.876
Résultat de l'exercice	1.535	4.227
Résultat distribué	0	4.000
Dividende unitaire brut (EUR)	0	3,077
Participation de Socfinaf S.A. (%)	50,00	50,00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc

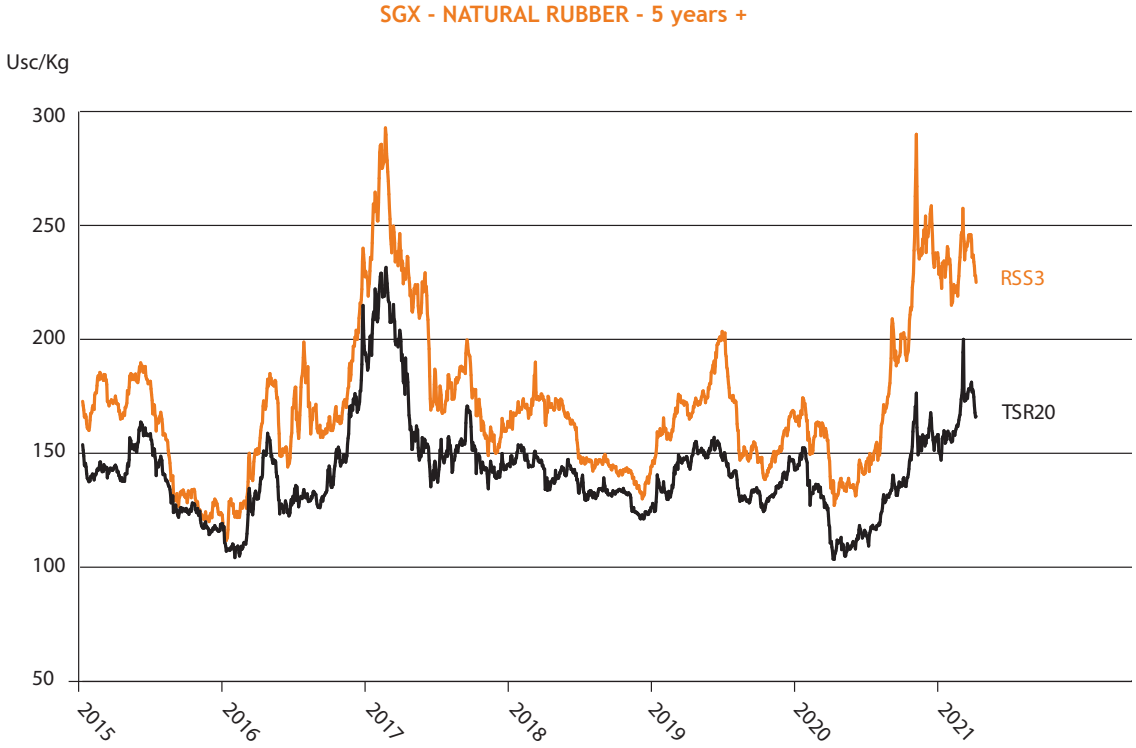

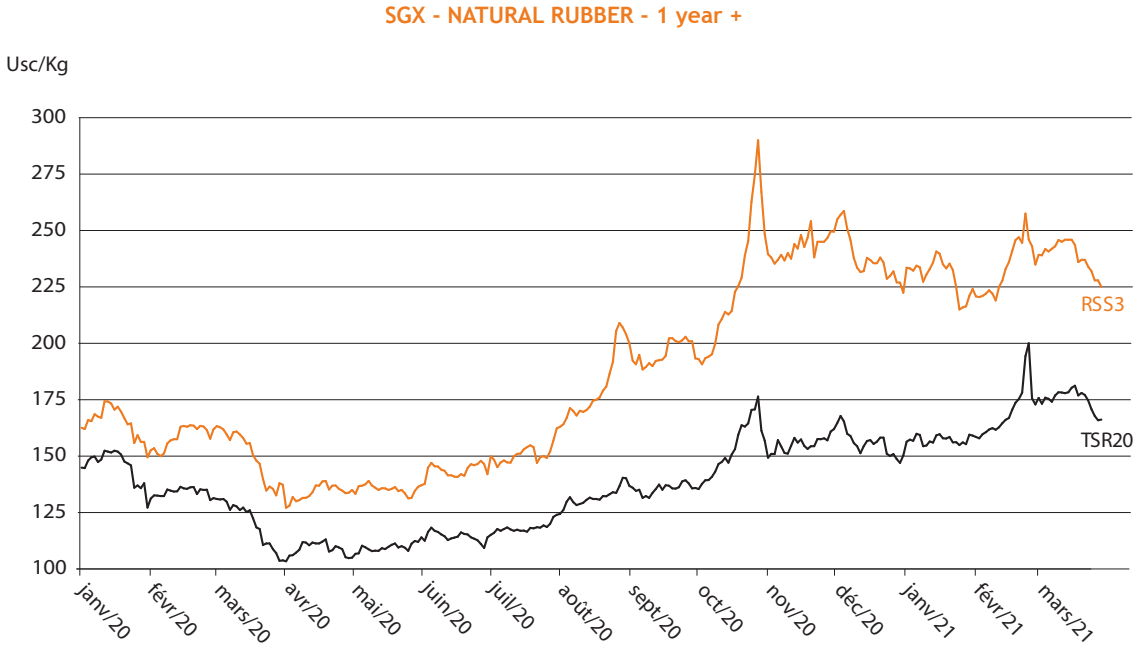

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Le marché international en 2020

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1re position sur SGX) en 2020 est de 1.317 USD/tonne FOB Singapour contre 1.406 USD/tonne en 2019.

Convertie en Euro, la moyenne annuelle des cours en 2020 est de 1.154 EUR/tonne contre 1.256 EUR/tonne en 2019.

Les cours du caoutchouc naturel qui étaient repartis à la hausse fin 2019 ont continué leur progression en début d'année et sont passés brièvement au-dessus des 1.500 USD/tonne au cours du mois de janvier. Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse des cours dont notamment, l'approche de l'hivernage, les inquiétudes liées au développement d'une maladie de l'hévéa dans plusieurs régions du Sud-Est asiatique et l'annonce d'un 1er accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis.

La hausse des cours a connu un arrêt net avec l'émergence de la Covid-19 en Chine puis au niveau mondial. Les mesures de confinement et la mise à l'arrêt de l'activité industrielle dans de nombreux pays ont provoqué une chute de la demande et des prix des matières premières.

Les cours du caoutchouc naturel n'ont pas été épargnés. Le TSR20 1ère position sur SGX est passé de 1.520 USD/tonne à la mi-janvier à un niveau proche des 1.000 USD/tonne FOB Singapour vers la fin du mois de mars.

Tous les secteurs liés à l'industrie automobile ont subi la crise de plein fouet. Suite aux mesures de confinement et à l'arrêt brutal de la demande, la presque totalité des usines de voiture et de pneumatique à travers le monde a été mise à l'arrêt et/ou au mieux, a produit à capacité très réduite.

Avec la fin des premières mesures de confinement, les fabricants automobiles et les pneumaticiens ont progressivement redémarré leurs usines entraînant une reprise de la demande au 3ème trimestre qui s'est sensiblement accélérée au 4ème trimestre.

Dans ce contexte de reprise, les cours du caoutchouc naturel sont repartis à la hausse à partir du mois de juillet. Les perspectives d'amélioration de la demande et la baisse du dollar américain ont eu un effet haussier sur les prix.

La reprise de la demande, particulièrement soutenue en Chine, a coïncidé avec un ralentissement de la production de caoutchouc naturel en Asie du Sud-Est, également impactée par les restrictions liées à la Covid-19.

En effet, les mesures sanitaires prises par les gouvernements ont également perturbé l'accès des saigneurs dans des grands pays producteurs tels que la Thaïlande et la Malaisie. Des cours peu rémunérateurs ont également entraîné une contraction de l'offre au départ de certaines origines. A cela s'ajoute le facteur climatique « La Niña » qui a également impacté la production de caoutchouc naturel en Asie du Sud-Est.

Les cours du caoutchouc naturel ont atteint leur plus haut niveau de l'année à 1.764 USD/tonne à la fin du mois d'octobre, poussés par les fonds spéculatifs et ceci, juste avant de dénouer leurs positions à l'approche des élections américaines provoquant une correction du marché à des niveaux proches des 1.500 USD/tonne.

Le TSR20 1re position FOB Singapour sur SGX a clôturé l'année 2020 à 1.503 USD/tonne.

Perspectives 2021

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression en ce début d'année et évoluent actuellement au-dessus des 1.700 USD/tonne.

La demande au niveau mondial est actuellement soutenue dans un contexte de réduction de l'offre à l'approche des périodes d'hivernage dans les pays producteurs.

Ce début d'année se caractérise également par des difficultés logistiques importantes au départ de l'Asie qui créent des problèmes d'approvisionnement en caoutchouc naturel notamment sur l'Europe et les Etats-Unis et poussent les prix à la hausse.

Alors que les pneumaticiens semblent progressivement retrouver leur niveau de production pré-COVID-19, beaucoup d'incertitudes persistent quant à l'évolution du marché du caoutchouc naturel. L'évolution de la

situation sanitaire au niveau mondial reste toujours très incertaine.

Dans ses dernières prévisions datées de décembre 2020, l'IRSG (International Rubber Study Group) estime désormais la production mondiale de caoutchouc naturel en 2020 à 12,94 millions de tonnes, en baisse de plus de 5% par rapport à 2019 et la consommation mondiale à 12,70 millions de tonnes, en baisse de près de 7% par rapport à 2019.

L'IRSG estime la production mondiale de caoutchouc naturel en 2021 à 13,51 millions de tonnes et la consommation mondiale à 13,41 millions de tonnes.

Le TSR20 1re position FOB Singapour sur SGX cote au 11 mars 2021 à 1.783 USD/tonne.

2. Huiles végétales

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 5 years +

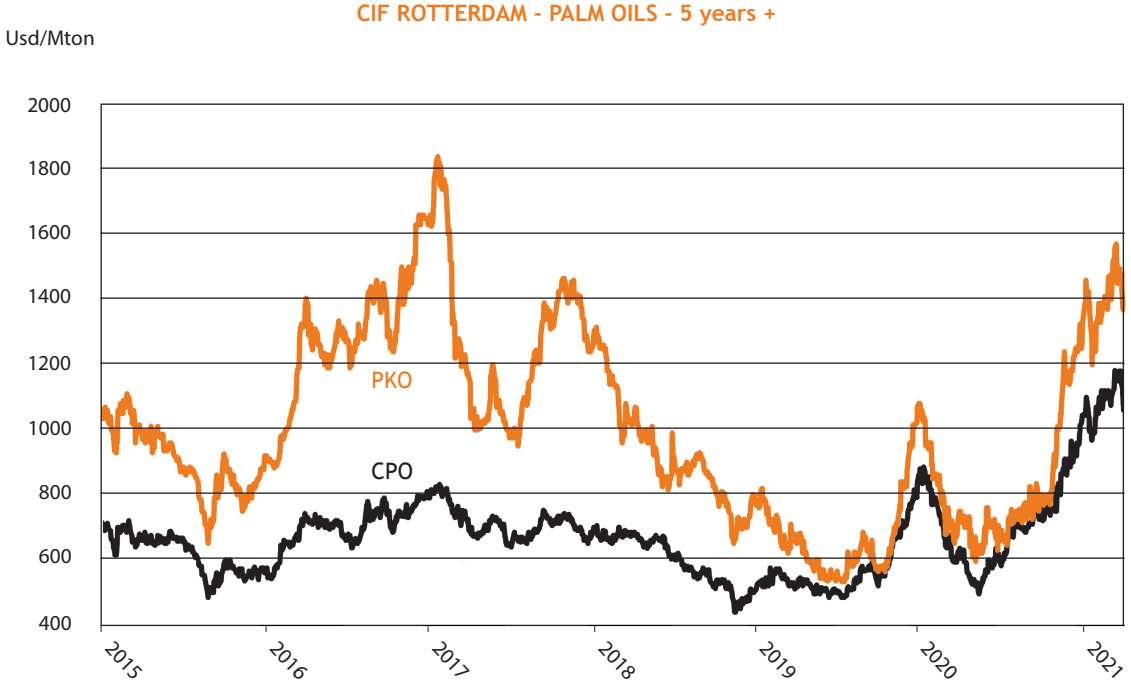

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 year +

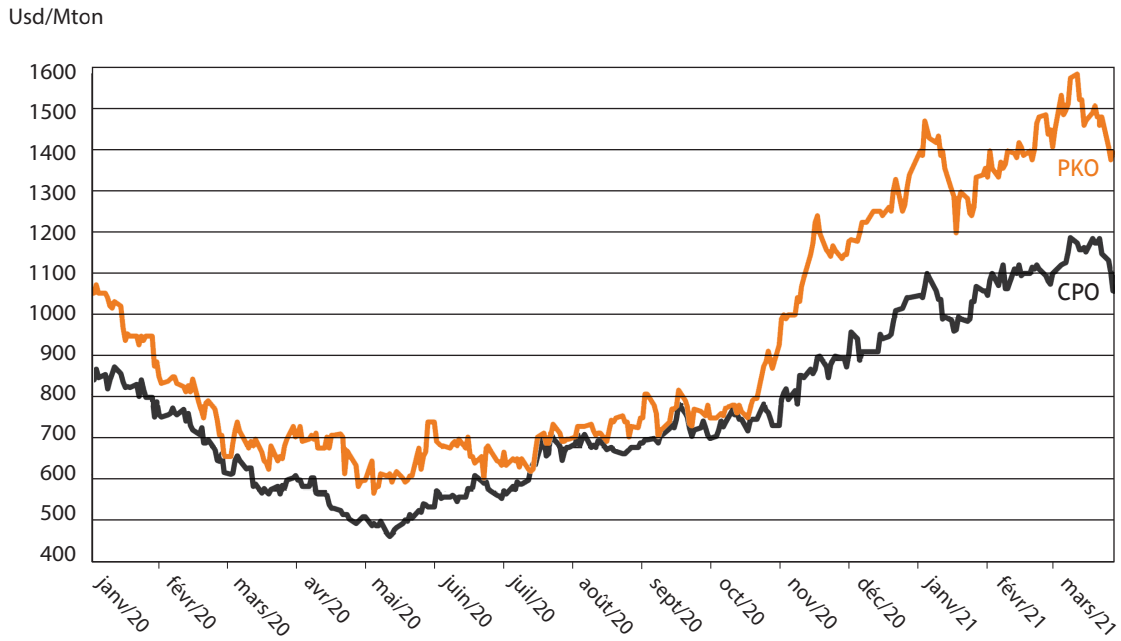

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes
(source : Oil World)

	2021 (*)	2020 (*)	2019	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Indonésie	45,4	42,3	44,2	41,6	36,8	32,1	33,4	14,1	4,2
Malaisie	18,8	19,1	19,9	19,5	19,9	17,3	20,0	15,0	7,8
Autres	12,8	12,4	12,4	11,9	11,2	9,5	9,1	4,8	3,2
TOTAL	***77,0***	***73,8***	***76,5***	***73,0***	***67,9***	***58,9***	***62,5***	***33,9***	***15,2***

(*) Estimation.

Production des principales huiles en millions de tonnes
(source : Oil World)

	Oct 2020 à sept 2021 (*)	2020 (*)	2019	2018	2017	2016	2015	2005	1995
Palme	77,0	73,8	76,5	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2
Soja	60,0	58,0	56,8	56,8	53,9	51,5	48,8	33,6	20,2
Colza	25,9	25,2	24,9	25,6	25,4	25,0	26,3	16,2	10,8
Tournesol	18,9	21,4	20,7	19,0	19,0	16,4	15,1	9,7	8,7
Coton	4,4	4,6	4,6	4,7	4,2	4,1	4,7	5,0	3,9
Arachide	4,0	3,9	3,7	4,0	4,2	3,7	3,7	4,5	4,3
Palmiste	8,1	7,8	8,1	7,7	7,2	6,4	6,8	4,0	2,0
Coprah	2,8	2,6	2,9	2,9	2,4	2,7	2,9	3,2	3,3
TOTAL	***201,1***	***197,3***	***198,2***	***193,7***	***184,2***	***168,7***	***170,8***	***110,1***	***68,4***

(*) Estimation.

Le marché international en 2020

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2020 est de 715 USD/tonne contre 566 USD/tonne en 2019, qui était la moyenne annuelle la plus basse depuis 2006.

L'année 2019 avait en effet été marquée par la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine qui avait fortement perturbé la majorité des marchés des matières premières. Dans le même temps, les stocks d'huiles végétales dans le monde sont restés élevés une grande partie de l'année, pesant de façon négative sur les prix.

Les cours de l'huile de palme ont cependant connu un très net rebond fin 2019- début 2020 portés notamment par les annonces faites par la Malaisie et l'Indonésie d'augmenter leur consommation d'huile de palme pour la fabrication de biodiesel dès 2020 (B20 en Malaisie et B30 en Indonésie). Ces annonces ont coïncidé avec un ralentissement de l'offre dans les pays producteurs.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam s'échangeaient vers la mi-janvier 2020 aux alentours des 850 USD/tonne. La hausse des cours a connu un coup d'arrêt lorsque l'Inde, 1er importateur mondial d'huile de palme, a annoncé vouloir boycotter les importations d'huile en provenance de Malaisie sur fond de tensions géopolitiques entre les deux pays.

Peu de temps après, c'est l'émergence de la Covid-19 en Chine puis au niveau mondial qui a entraîné les cours de l'huile de palme dans une spirale baissière.

La chute des cours du pétrole, qui s'échangeaient à près de 70 USD le baril début janvier et qui sont momentanément passés sous la barre des 30 USD le baril en avril, a également impacté la demande d'huile de palme pour la fabrication de biodiesel.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont touché leur plus bas niveau de l'année vers la mi-mai et sont passés brièvement sous le seuil des 500 USD/tonne.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

La demande d'huile de palme est repartie à la hausse avec la fin des mesures de confinement. Dans le même temps, la Covid-19 a également impacté l'offre d'huile de palme. Les restrictions de circulation ont en effet entraîné des problèmes de main d'œuvre dans certaines régions d'Asie du Sud-Est entravant le processus de récolte. A cela s'ajoute une baisse des rendements provoquée par une réduction de l'utilisation des engrais et par un possible vieillissement de certains vergers, conséquence directe des bas niveaux de prix depuis 3 ans.

Les pays producteurs d'Asie du Sud-Est ont également été touchés par de fortes précipitations au dernier trimestre 2020, suite au facteur climatique « La Niña » qui a provoqué un ralentissement de la production d'huile de palme.

Dans ses dernières prévisions datées du mois de février 2021, Oil World estime désormais que la production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté de 5 millions de tonnes en 2018 et de plus de 3 millions de tonnes en 2019, aurait baissé d'environ 2,7 millions de tonnes en 2020.

Depuis le mois de septembre, l'huile de palme a par ailleurs bénéficié de la hausse des cours du soja, portés par une très forte demande de la Chine pour le soja américain et par des conditions climatiques défavorables en Amérique du Sud.

Dans le même temps, les exportations d'huile de palme vers l'Inde, la Chine ou le Pakistan se sont intensifiées, accentuant la pression sur les stocks des pays producteurs.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont ainsi connu un rebond spectaculaire depuis le mois de juin 2020 et ont clôturé au 31 décembre 2020 aux alentours des 1.050 USD/tonne, soit une progression de près de 110% par rapport à leur plus bas niveau annuel du mois de mai.

Perspectives 2021

Selon Oil World, la production d'huile de palme devrait augmenter de façon significative en 2021 et pourrait atteindre 77 millions de tonnes.

Cependant, la pression actuelle sur les stocks, à leur plus bas niveau depuis 3 ans, reste forte et devrait continuer de donner du support aux cours de l'huile de palme dans les prochains mois. A cela s'ajoutent la hausse des cours du pétrole et des problèmes climatiques qui perturbent les récoltes de soja en cours en Amérique du Sud.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 11 mars 2021 aux alentours des 1.125 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation annuel de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2020.
Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).
La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le rapport annuel de développement durable est également disponible sur simple demande au siège social de la Société.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		*Hévéa*		*Palmier*
Au 31 décembre 2020				
Immatures (par année de planting)				
2020		613		1.123
2019		1.373		213
2018		2.189		1.645
2017		1.873		0
2016		1.515		0
2015		1.813		0
2014		2.382		0
2013		1.371		0
2012		657		0
2011		164		0
Total immatures		***13.950***		***2.981***
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	11.363	(de 4 à 7 ans)	32.519
Matures	(de 12 à 22 ans)	13.333	(de 8 à 18 ans)	31.340
Vieux	(plus de 22 ans)	9.500	(plus de 18 ans)	24.367
Total en production		***34.196***		***88.226***
TOTAL		***48.146***		***91.207***

Superficies (hectares)	*2020*	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*
Palmier	91.207	91.220	91.099	88.994	85.925
Hévéa	48.146	48.361	48.071	47.890	48.273
TOTAL	***139.353***	***139.581***	***139.170***	***136.884***	***134.198***

Production	*2020*	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*
Huile de palme (tonnes)	***321.348***	***278.979***	***262.075***	***235.656***	***195.391***
Production propre	285.726	244.551	231.522	210.927	174.765
Achats aux tiers	35.622	34.428	30.554	24.730	20.626
Caoutchouc (tonnes)	***144.456***	***147.851***	***129.703***	***114.969***	***110.054***
Production propre	48.972	53.749	47.753	48.672	45.004
Achats aux tiers	95.484	94.102	81.920	66.297	65.050

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	*2020*	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*
Palmier	241,5	209,9	206,1	191,7	168,2
Hévéa	156,5	163,5	135,4	155,0	119,3
Autres	4,6	2,8	3,1	3,0	3,4
TOTAL	***402,6***	***376,1***	***344,6***	***349,7***	***290,9***

Personnel	*2020*	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*
Effectifs moyens	23.291	24.166	22.707	22.113	19.154

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau de flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	*2020*	*2019 Retraité (**)*	*2018 Retraité (**)*	*2017*	*2016*
Chiffre d'affaires	403	376	345	350	291
Résultat opérationnel	56	47	42	75	36
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	-4	4	4	22	5
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	91	65	91	123	51
Flux de trésorerie libre (*)	30	9	6	44	-30

(*) Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

(**) Se référer à la note 3.

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	*2020*	*2019 Retraité (*)*	*2018 Retraité (*)*	*2017*	*2016*
Actifs biologiques producteurs	364	405	405	379	387
Autres actifs non-courants	290	304	302	280	291
Actifs courants	171	169	140	128	134
Capitaux propres totaux	334	385	383	371	400
Passifs non-courants	182	197	142	151	161
Passifs courants	310	298	323	265	251

(*) Se référer à la note 3.

Données boursières

(euros)	*2020*	*2019 Retraité (**)*	*2018 Retraité (**)*	*2017*	*2016*
Nombre d'actions	17.836.650	17.836.650	17.836.650	17.836.650	17.836.650
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	224.895.455	272.328.281	272.815.410	263.538.857	296.419.644
Résultat net par action non diluée	-0,22	0,22	0,27	1,23	0,30
Dividende par action	0,00	0,00	0,10	0,10	0,10
Cours de bourse					
minimum	7,00	8,20	10,90	15,61	11,76
maximum	12,60	12,20	16,90	19,75	15,85
clôture	11,10	12,00	11,40	16,10	15,61
Capitalisation boursière *	197.986.815	214.039.800	203.337.810	287.170.065	278.430.107
Dividendes distribués/résultat net par action non diluée	N.a.	N.a.	37,44%	8,13%	33,33%
Dividendes/capitalisation boursière	N.a.	N.a.	0,88%	0,62%	0,64%
Cours de bourse/résultat net par action non diluée	-51,03	55,60	42,68	13,09	52,03

(*) La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture.

(**) Se référer à la note 3.

Faits marquants de l'exercice

- Achat de 2.464.922 actions Okomu.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinaf S.A. est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 17 mars 2021 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	*Nationalité*	*Année de naissance*	*Fonction*	*Première nomination*	*Echéance du mandat*
M. Luc Boedt	Belge	1955	Président [b]	AGO 2007	AGO 2025
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Administrateur [a]	AGO 1981	AGO 2022
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur [a]	AGO 1993	AGO 2023
M. Philippe de Traux	Belge	1951	Administrateur [b] et Secrétaire Général	AGO 1997	AGO 2021
Bolloré Participations SE représentée par M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur [a]	AGO 2018	AGO 2024
M. Fulgence Koffy	Ivoirienne	1935	Administrateur [a]	AGO 2011	AGO 2023
M. Gbenga Oyebode	Nigériane	1959	Administrateur [a]	AGO 2011	AGO 2023
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur délégué [b]	AGO 2014	AGO 2020
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur [b]	AGO 2020	AGO 2026
M. Frédéric Lemaire	Belge	1970	Administrateur [c]	AGO 2019	AGO 2025

(a) Administrateur dépendant non-exécutif
(b) Administrateur dépendant exécutif
(c) Administrateur indépendant

Le mandat de Monsieur Philippe de Traux, Administrateur sortant, vient à échéance cette année. Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de renouveler ce mandat pour une durée de six ans.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Luc Boedt
Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Président et Administrateur de Socfinaf ;
- Administrateur de Socfinasia ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin ».

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » ;
- Administrateur de Okomu Oil Palm Company et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Représentant permanent de Socfinaf au Conseil d'Administration de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Hubert Fabri
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » et Socfinasia.
- Administrateur du Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Financière de l'Odet SE, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Vincent Bolloré
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président directeur général de Financière de l'Odet SE ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Censeur de Vivendi ;
- Administrateur de Financière de l'Odet SE ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Philippe de Traux
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur et Secrétaire Général de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Administrateur de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm », Okomu Oil Palm Company et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA » au Conseil de S.A.F.A. Cameroun « Safacam ».

Bolloré Participations
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odet SE, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey, S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Fulgence Koffy
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB ».

Gbenga Oyebode
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président de Okomu Oil Palm Company et de PZ Cussons Nigeria ;
- Administrateur de Nestlé Nigeria et Lafarge Africa.

François Fabri
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia ;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Philippe Fabri
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia ;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin ».

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli.

Frédéric Lemaire
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Socfinaf.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs. Il spécifie le terme du mandat et vérifie que l'Administrateur réponde aux critères d'indépendance.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procèderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.
Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles
Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois.

Points généralement abordés
Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs
- 2020 : 85%
- 2019 : 71%
- 2018 : 84%
- 2017 : 78%
- 2016 : 81%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1er janvier 2021 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2020.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- Monsieur Frédéric Lemaire (administrateur indépendant) - Président
- Madame Valérie Hortefeux (membre indépendante)
- Monsieur Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinaf S.A. sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. au titre de l'exercice 2020 s'élève à EUR 890.630 contre EUR 982.916 pour l'exercice 2019.

Les Administrateurs de Socfinaf S.A. n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

Le 31 décembre 2014, Socfinaf a émis 1.474.200 actions nouvelles portant le nombre total d'actions émises à 17.854.200. Toutes les déclarations déposées entre le 1er juillet 2011 et le 31 décembre 2014 se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 16.380.000.

Actionnaire	*Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote*	*Pourcentage détenu*	*Date de la notification*
Socfin L-1650 Luxembourg	10.497.046	58,85	01/02/2017
Bolloré [(a)] F-29500 Ergué Gaberic	80.642	0,49 [(b)]	03/09/2014
Compagnie du Cambodge [(a)] F-92800 Puteaux	1.157.929	7,07 [(b)]	03/09/2014
Société Industrielle et Financière de l'Artois [(a)] F-92800 Puteaux	176.636	1,08 [(b)]	03/09/2014
Compagnie des Glénans [(a)] F-29500 Ergué Gaberic	58.993	0,36 [(b)]	03/09/2014
Total Bolloré (toutes catégories confondues, basé sur les droits de vote agrégés)	1.474.200	9,00 [(b)]	

(a) = sociétés contrôlées par Vincent Bolloré.

(b) = avant augmentation de capital du 31 décembre 2014.

7. Calendrier financier

25 mai 2021	Assemblée Générale Ordinaire à 10h
Fin septembre 2021	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2021
Mi-novembre 2021	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2021
Fin mars 2022	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2021
Fin avril 2022	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2021
Mi-mai 2022	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1er trimestre 2022
31 mai 2022	Assemblée Générale Ordinaire à 10h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « OAM » et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young S.A. « EY »
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2020, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 378.402 TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2020.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence. Un plan d'implémentation annuel de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2020.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

(a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinaf et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et

(b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Ce rapport de gestion consolidé est une mise à jour du rapport de gestion consolidé du 30 avril 2021.

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés
présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Ordinaire des actionnaires du 25 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 intègrent aux comptes annuels de Socfinaf S.A. toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfinaf S.A. (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005 et toutes les normes applicables au 31 décembre 2020 et concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2020, le résultat consolidé « Part du Groupe » s'inscrit à -3,9 millions d'euros contre 3,8 millions d'euros en 2019. Il en résulte un profit net par action « Part du Groupe » de -0,22 euro contre 0,22 euro en 2019.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 402,6 millions d'euros en 2020 contre 376,1 millions d'euros en 2019 (hausse de 26,5 millions d'euros). Cette hausse du chiffre d'affaires résulte notamment de la hausse des quantités vendues pour 29,5 millions d'euros et d'une hausse de prix pour 8,4 millions d'euros. Elle est, toutefois, atténuée par les effets de change pour -15,0 millions d'euros.

Dans la même tendance haussière, le résultat opérationnel s'inscrit à 55,8 millions d'euros contre 47,1 millions d'euros en 2019.

Les autres produits financiers s'élèvent à 3,0 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ils incluent des gains de change pour un montant de 2,7 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2019.
Les charges financières s'établissent à 27,7 millions d'euros contre 16,7 millions d'euros au 31 décembre 2019. Elles sont principalement composées d'intérêts débiteurs pour 16,9 millions d'euros (12,3 millions d'euros en 2019) et de pertes de change pour un montant de 9,6 millions d'euros (3,1 millions d'euros en 2019).

La charge d'impôts est en baisse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 19,8 millions d'euros contre 23,9 millions d'euros en 2019.
La quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence est en baisse à 1,3 millions d'euros en 2020 contre 6,1 millions d'euros en 2019.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinaf S.A. se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 654,6 millions d'euros contre 710,7 millions d'euros au 31 décembre 2019, soit une baisse de -56,1 millions d'euros essentiellement due à la baisse de la valeur des actifs biologiques producteurs (-41,8 millions d'euros) ;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 171,4 millions d'euros contre 169,3 millions d'euros au 31 décembre 2019.

La valeur des stocks augmente de 2,8 millions d'euros.
La trésorerie est en baisse de -3,7 millions d'euros.

Les capitaux propres « Part du Groupe » s'élèvent à 224,9 millions d'euros contre 272,3 millions d'euros en 2019. Cette baisse des fonds propres de l'ordre de -47,4 millions d'euros provient, pour l'essentiel, de la variation de la réserve pour écart de conversion (-40,8 millions d'euros) et du résultat de l'exercice : -3,9 millions d'euros (2019 : 3,8 millions d'euros).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action « Part du Groupe », de 12,61 euros contre 15,27 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2020, le cours de bourse s'élève quant à lui à 11,10 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en baisse à 492,0 millions d'euros contre 495,1 millions d'euros un an plus tôt. L'endettement financier est en hausse à 305,1 millions d'euros en 2020 contre 235 millions d'euros en 2019. Il s'agit principalement des dettes de Socfinaf S.A. vis-à-vis de Socfin S.A. pour 126,3 millions d'euros, vis-à-vis de Socfinasia S.A. pour 80,8 millions d'euros ainsi que de l'endettement local des filiales pour 98 millions d'euros.

Les passifs d'impôts différés s'inscrivent en baisse à 9,8 millions d'euros contre 12,4 millions d'euros en 2019, de même que les passifs d'impôts exigibles à 20,9 millions d'euros contre 18,5 millions d'euros en 2019.
Enfin, les autres dettes incluent des avances d'actionnaires à court terme de 40,4 millions d'euros ainsi que des avances du cash pooling pour 17,3 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2020, la trésorerie nette s'élève à 31,3 millions d'euros, en hausse de 2,4 millions d'euros sur l'exercice contre une hausse de 33,1 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur.

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 91,4 millions d'euros durant l'exercice 2020 (64,8 millions d'euros en 2019). Il provient principalement de la capacité d'autofinancement pour 102,9 millions d'euros (87,7 millions d'euros lors de l'exercice précédent), la baisse des stocks de -10,3 millions d'euros et la baisse des créances commerciales et autres débiteurs de -8,8 millions d'euros.

Les activités d'investissement ont mobilisé 61,1 millions d'euros (56,2 millions d'euros en 2019). Ces activités sont largement influencées par les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevant à 62,0 millions d'euros (57,1 millions d'euros en 2019).

Les opérations de financement ont mobilisé 24,8 millions d'euros (24,3 millions d'euros mobilisé en 2019).

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société (voir notes 22 et 34).

PERSPECTIVES 2021

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique. Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et RDC), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement post-clôture important concernant le Groupe n'est à signaler.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Outre les mesures sanitaires prises par le Groupe et décrites dans le rapport de développement durable, le Groupe a, au début de la crise de la Covid-19, limité la saignée des hévéas aux parcelles les plus productives. Il en résulte une production de caoutchouc propre inférieure de 13% au budget. Cette baisse de production a été compensée par l'augmentation des achats aux tiers.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité huile de palme.

Les prévisions financières du Groupe pour les exercices 2021 et 2022, les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité génèrera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires sur la manière dont ces règles sont implémentées sont disponibles dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel ainsi que dans le rapport de gestion des comptes sociaux de la Société.

SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.
Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances…).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.
Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.
C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.
Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales.
Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.
Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.
Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« rapport développement durable »).
La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.
Luxembourg, le 19 mai 2021

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux actionnaires de SOCFINAF S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de SOCFINAF S.A. et de ses filiales (le "Groupe") comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2020 ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations dans les capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers consolidés, qui décrit les conséquences des erreurs et des reclassifications des exercices antérieurs à 2020 selon la norme IAS 8. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Nous attirons l'attention sur la note 39 des états financiers consolidés, qui décrit que les états financiers sonsolidés de la Société au 31 décembre 2020 initialement approuvés par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2021 ont été retraités et ont fait l'objet d'un nouvel arrêté en date du 19 mai 2021 avec émission d'une opinion d'audit révisée à cette date. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Autre sujet

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre Réviseur d'Entreprises Agréé qui a émis une opinion non-modifiée sur ces états financiers consolidés le 9 avril 2020.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Pertes de valeur sur actifs biologiques

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur des actifs biologiques du Groupe s'élève à 364 millions d'euros pour un total d'actifs de 826 millions d'euros.

Le Groupe possède des actifs biologiques en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques principalement constitués de plantations de palmier à huile et d'hévéas sont évalués selon les principes définis dans la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». Ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

La note 25 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe des états financiers consolidés décrit la méthodologie mise en œuvre par la Direction du Groupe pour vérifier s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture. Lorsqu'un tel indice est identifié, la direction du Groupe détermine la valeur recouvrable desdits actifs biologiques et détermine ainsi la perte de valeur qui sera comptabilisée le cas échéant.

L'indice de perte de valeur retenu par le Groupe est une baisse des cours du caoutchoucs naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) à la date de clôture supérieure à 15% par rapport à une moyenne des valeurs sur cinq ans. Le Groupe compare également la moyenne sur six mois ainsi que la moyenne sur les douze derniers mois de ces cours à la moyenne de ces mêmes valeurs sur cinq ans.

Pour l'huile de palme qui est vendue principalement sur les marchés locaux, le Groupe étudie également les prix de vente locaux, considérant qu'une baisse de ces prix à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe analyse les indicateurs de performance internes suivants :

- Spécificités du marché local (évolution de l'offre et de la demande, …) ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction du Groupe notamment sur les prévisions financières et sur le choix des taux d'actualisation.

Nous avons considéré que la valeur des actifs biologiques est une question clé de l'audit en raison :

- de leur importance par rapport à l'ensemble des actifs du Groupe ;
- de l'appréciation de l'existence d'un indice de perte de valeur ;
- de la détermination de leur valeur recouvrable qui fait appel à des jugements et estimations importants.

Réponse d'audit apportée

Afin d'apprécier le caractère raisonnable des indices de pertes de valeur et le cas échéant, déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes :

- Evaluer la conformité de la méthodologie appliquée par la direction du Groupe avec les dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » ;
- Analyser les modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en portant une attention particulière aux indices de perte de valeur pris en compte ;
- Analyser le caractère exhaustif de l'identification des indicateurs de pertes de valeur :
  - Evaluer les analyses effectuées par la direction du Groupe pour identifier l'existence d'indice de perte de valeur en comparant les données sous-jacentes des analyses aux données sources ;
  - Comparer les évolutions des taux de rendement à l'hectare ; et
  - Superviser les travaux d'audit des auditeurs des filiales significatives afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur, en s'assurant notamment que des visites sur les sites des plantations ont été effectuées ;

- En cas d'identification d'un indice de perte de valeur, nous avons :

  - Evaluer la pertinence de la méthodologie appliquée afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques et du caractère raisonnable de l'éventuelle perte de valeur comptabilisée ;
  - Analyser la cohérence des projections de flux de trésorerie afin de déterminer le calcul de la valeur d'utilité ;

  - Evaluer la raisonnabilité des hypothèses et des données utilisées par la direction du Groupe ; et

  - Réconcilier les principales données utilisées dans le modèle aux informations auditées par les auditeurs de filiales significatives.

- Evaluer si les informations requises par la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » concernant les actifs biologiques sont bien présentées dans les notes aux comptes consolidés.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion consolidé et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration et des responsables du gouvernement d'entreprise pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables du gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mai 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris

les reconductions et les renouvellements précédents, est d'un an.

Le rapport de gestion consolidé du 30 avril 2021 a fait l'objet de retraitements approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021 qui portent sur les sections résultats consolidés et état de la situation financière consolidée. Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise présentée aux pages 31 à 37 relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont en concordance avec les états financiers consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Yves Even

Luxembourg, le 19 mai 2021

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

		31/12/2020	31/12/2019 Retraité (*)	01/01/2019 Retraité (*)
A C T I F S	*Note*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
Actifs non-courants				
Droits d'utilisation d'actifs	4	7.796.257	7.206.479	7.890.271
Immobilisations incorporelles	5	2.176.612	2.812.101	2.591.158
Immobilisations corporelles	6	246.991.466	257.005.979	263.814.262
Actifs biologiques producteurs	7	363.692.548	405.485.175	405.204.429
Participations dans des entreprises associées	9	22.149.858	24.631.982	23.744.644
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	10	91.902	91.902	91.902
Avances à long terme		1.416.590	1.944.777	1.542.050
Actifs d'impôts différés	11	8.639.695	9.887.177	10.392.010
Autres actifs non-courants		1.661.749	1.669.262	80.693
		654.616.677	***710.734.834***	***715.351.419***
Actifs courants				
Stocks	12	82.571.321	79.773.790	58.974.220
Créances commerciales	13	27.031.366	24.173.479	17.394.515
Autres créances	14	13.619.891	14.684.340	15.695.035
Actifs d'impôts exigibles	15	12.802.007	11.631.085	13.442.815
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	35.372.991	39.056.804	34.700.835
		171.397.576	***169.319.498***	***140.207.420***
TOTAL ACTIFS		***826.014.253***	***880.054.332***	***855.558.839***

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2020 EUR	31/12/2019 Retraité (*) EUR	01/01/2019 Retraité (*) EUR
Capitaux propres part du Groupe				
Capital souscrit	17	35.673.300	35.673.300	35.673.300
Prime d'émission	17	87.453.866	87.453.866	87.453.866
Réserve légale	18	3.567.330	3.567.330	3.570.840
Réserves consolidées		182.482.314	181.338.336	177.929.865
Ecarts de conversion		-80.401.590	-39.554.509	-36.746.758
Résultat de l'exercice		-3.879.770	3.849.959	3.876.856
		224.895.450	***272.328.282***	***271.757.969***
Participations ne donnant pas le contrôle	8	***109.141.208***	***112.579.038***	***109.745.632***
Capitaux propres totaux		***334.036.658***	***384.907.320***	***381.503.600***
Passifs non-courants				
Passifs d'impôts différés	11	9.757.571	12.360.124	14.232.444
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	19	13.211.378	9.729.372	9.849.311
Dettes financières à plus d'un an	20	143.179.333	158.935.834	109.878.039
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	4	8.245.089	7.903.924	8.593.421
Autres dettes	21	7.685.924	8.001.208	7.739.836
		182.079.295	***196.930.462***	***150.293.051***
Passifs courants				
Dettes financières à moins d'un an	20	161.970.563	76.067.913	103.847.907
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	4	1.354.035	1.099.533	1.096.967
Dettes commerciales		48.492.731	47.655.803	44.786.253
Passifs d'impôts exigibles	15	20.857.243	18.520.497	19.718.139
Provisions		646.902	623.064	2.856.665
Autres dettes	21	76.576.826	154.249.740	151.456.256
		309.898.300	***298.216.550***	***323.762.187***
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		***826.014.253***	***880.054.332***	***855.558.839***

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

		2020	2019 Retraité (*)
	Note	*EUR*	*EUR*
Produits des activités ordinaires	33	402.564.812	376.123.734
Production immobilisée		15.100.184	21.667.081
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		2.647.322	1.128.219
Autres produits opérationnels		3.931.391	6.979.343
Matières premières et consommables utilisés		-133.596.378	-133.509.832
Autres charges externes		-95.312.306	-96.911.833
Frais de personnel	23	-68.590.979	-67.410.520
Dotations aux amortissements et pertes de valeurs	24	-59.412.147	-49.349.527
Autres charges opérationnelles		-11.485.484	-11.663.418
Résultat opérationnel		***55.846.415***	***47.053.247***
Autres produits financiers	26	2.960.823	2.940.302
Plus-values sur cessions d'actifs		136.205	1.110.618
Moins-values sur cessions d'actifs		-677.671	-197.683
Charges financières	27	-27.706.483	-16.698.697
Résultat avant impôts		***30.559.289***	***34.207.787***
Charge d'impôts sur le résultat	28	-19.821.451	-23.936.077
Charge d'impôts différés	28	1.131.780	1.696.384
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	9	1.259.361	6.134.449
Résultat net de l'exercice		***13.128.979***	***18.102.543***
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***17.008.748***	***14.252.584***
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		***-3.879.769***	***3.849.959***
Résultat net par action non dilué	29	***-0,22***	***0,22***

Nombre d'actions Socfinaf S.A.	17.836.650	17.836.650
Résultat net par action non dilué	-0,22	0,22
Résultat net par action dilué	-0,22	0,22

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Etat du résultat étendu consolidé

		2020	2019 Retraité (*)
	Note	*EUR*	*EUR*
Résultat net de l'exercice		***13.128.979***	***18.102.543***
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	19	-4.360.992	1.325.367
Impôts sur les pertes et gains actuariels		1.147.891	-349.415
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		*-3.213.101*	*975.952*
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		-49.713.250	-2.001.314
Quote-part des autres éléments du résultat étendu des entreprises associées		-256.766	-187.760
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		*-49.970.016*	*-2.189.074*
Total des autres éléments du résultat étendu		***-53.183.117***	***-1.213.122***
Résultat étendu		***-40.054.138***	***16.889.421***
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***7.165.981***	***15.341.931***
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		***-47.220.119***	***1.547.490***

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

		2020	2019 Retraité (*)
	Note	*EUR*	*EUR*
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		-3.879.770	3.849.962
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		17.008.748	14.252.584
Part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	9	-1.259.361	-6.134.449
Dividendes des entreprises associées	9	3.302.248	5.046.264
Juste valeur de la production agricole	12	2.992.208	-762.313
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		5.384.264	-2.136.706
Dotations et reprises aux amortissements et réductions de valeur	24	59.421.147	49.349.528
Provisions et autres charges		710.938	2.926.394
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		541.467	-912.934
Charge d'impôts	28	18.689.670	23.239.692
Capacité d'autofinancement		***102.902.561***	***87.718.022***
Intérêts payés	26,27	***16.783.864***	***11.915.659***
Impôts payés	28	***-19.821.451***	***-23.936.077***
Variation de stocks		-10.339.842	-6.472.456
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-8.808.239	-5.704.429
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs (*)		5.955.653	967.249
Variation des produits/charges constatées d'avance		4.765.540	308.442
Variation du besoin en fonds de roulement		***-8.426.888***	***-10.901.194***
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		***91.438.086***	***64.796.410***
Activités d'investissement			
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		264.385	-135.076
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	6,7	-62.042.911	-57.086.687
Cessions d'immobilisations corporelles		1.139.130	95.405
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		-443.700	975.401
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		***-61.083.096***	***-56.150.957***
Activités de financement			
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-10.061.332	-13.452.604
Produits d'emprunts (*)		23.906.695	79.714.483
Remboursements d'emprunts		-20.252.331	-28.854.945
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-1.622.570	-1.229.380
Intérêts payés	26,27	-16.783.864	-11.915.659
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		***-24.813.402***	***24.261.895***
Incidence des écarts de conversion		-3.099.477	206.697
Variation nette de trésorerie		***2.442.111***	***33.114.044***
Trésorerie au 1er janvier	16	28.872.559	-4.241.485
Trésorerie au 31 décembre	16	31.314.670	28.872.559
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		***2.442.111***	***33.114.044***

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1er janvier 2019	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.570.840***	***-36.798.229***	***183.390.210***	***273.289.987***	***109.818.019***	***383.108.006***
Impact de l'application de la norme IFRS 16 : Contrats de location (note 4)					-1.057.439	***-1.057.439***	-358.168	***-1.415.607***
Situation au 1er janvier 2019 - Ajusté	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.570.840***	***-36.798.229***	***182.332.771***	***272.232.548***	***109.459.851***	***381.692.399***
Retraitement des comptes d'ouverture (note 3)				51.471	-526.500	***-474.579***	285.781	***-188.798***
Situation au 1er janvier 2019 - Retraité (*)	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.570.840***	***-36.746.758***	***181.806.721***	***271.757.969***	***109.745.632***	***381.503.601***
Résultat de l'exercice					3.849.959	***3.849.959***	14.252.584	***18.102.543***
Pertes et gains actuariels					693.042	***693.042***	282.910	***975.952***
Ecarts de conversion des entités contrôlées				-2.807.751	0	-2.807.751	806.437	-2.001.314
Transfert entre réserves			-3.510		3.510	***0***	0	***0***
Variation du résultat étendu des entreprises associées					-187.760	-187.760	0	-187.760
Résultat étendu			***-3.510***	***-2.807.751***	***4.358.751***	***1.547.490***	***15.341.931***	***16.889.421***
Dividendes (note 30)					0	***0***	-11.503.075	***-11.503.075***
Acomptes sur dividendes (note 30)						***0***	-1.885.865	***-1.885.865***
Autres variations					-977.177	***-977.177***	880.415	***-96.761***
Transactions avec les actionnaires					***-977.177***	***-977.177***	***-12.508.525***	***-13.485.702***
Situation au 31 décembre 2019 - Retraité	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.567.330***	***-39.554.509***	***185.188.295***	***272.328.282***	***112.579.038***	***384.907.320***
Situation au 1er janvier 2020	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.567.330***	***-39.554.509***	***185.188.295***	***272.328.282***	***112.579.038***	***384.907.320***
Résultat de l'exercice					-3.879.769	***-3.879.769***	17.008.748	***13.128.979***
Pertes et gains actuariels					-2.336.185	***-2.336.185***	-876.916	***-3.213.101***
Ecarts de conversion des entités contrôlées				-40.747.399	0	***-40.747.399***	-8.965.851	***-49.713.250***
Variation du résultat étendu des entreprises associées					-256.766	***-256.766***	0	***-256.766***
Résultat étendu			***0***	***-40.747.399***	***-6.472.720***	***-47.220.119***	***7.165.981***	***-40.054.138***
Dividendes (note 30)					0	***0***	-10.387.152	***-10.387.152***
Variation de périmètre				-99.682	-113.031	***-212.713***	-216.659	***-429.372***
Transactions avec les actionnaires				***-99.682***	***-113.031***	***-212.713***	***-10.603.811***	***-10.816.524***
Situation au 31 décembre 2020	***35.673.300***	***87.453.866***	***3.567.330***	***-80.401.590***	***178.602.545***	***224.895.451***	***109.141.208***	***334.036.658***

(*) Se référer à la note 3.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables significatives

1.1. Généralités

Socfinaf S.A. (« la Société ») a été constituée le 22 octobre 1961. Son objet social la qualifie comme Société de participations financières (« Soparfi ») depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales (« Groupe ») consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Afrique.

Socfinaf S.A. est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0056569402 et est inscrite au registre de commerce sous le n° B 6225.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la mère Socfinaf et de présentation du Groupe.

En date du 19 mai 2021, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.
Conformément à la législation en vigueur au Grand-Duché du Luxembourg, les états financiers consolidés sont approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Général Ordinaire.

Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2021 :

- Amendements à IFRS 4 « Contrats d'assurance » :
  Le 25 juin 2020, l'IASB a publié des amendements à IFRS 4 qui prévoit une prolongation de l'exemption temporaire d'application d'IFRS 9 « Instruments financiers » jusqu'au 1er janvier 2023 afin de s'aligner sur la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :
  Le 27 août 2020, l'IASB a publié la phase 2 (amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16) de la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ». Les modifications complètent celles publiées en 2019 décrites ci-dessus et se concentrent sur les effets sur les états financiers lorsqu'une entreprise remplace l'ancien indice de référence des taux d'intérêt par un autre indice de référence des taux d'intérêt à la suite de la réforme.

  Les modifications de cette phase finale concernent :

  - *les modifications des flux de trésorerie contractuels* : une société n'aura pas à décomptabiliser ou à ajuster la valeur comptable des instruments financiers pour tenir compte des changements requis par la réforme, mais mettra plutôt à jour le taux d'intérêt effectif pour refléter le changement de l'indice de référence des taux d'intérêt alternatifs ;

  - *comptabilité de couverture* : une société n'aura pas à abandonner sa comptabilité de couverture uniquement parce qu'elle apporte les changements requis par la réforme, si la couverture répond à d'autres critères de comptabilité de couverture ; et

  - *informations à fournir* : une entreprise sera tenue de présenter des informations sur les nouveaux risques découlant de la réforme et sur

la façon dont elle gère la transition vers l'indice de référence des taux d'intérêt alternatifs.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 ; leur application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 « Contrats d'assurance » et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1er janvier 2023 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des contrats avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » ont été appliquées. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette interprétation aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers » sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres. Le 15 juillet 2020, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur des modifications. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 et doivent être appliquées rétrospectivement, l'adoption anticipée étant autorisée.

Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers et à clarifier davantage l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 et doivent être appliquées de manière prospective, avec une adoption anticipée autorisée. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les modifications d'applications restrictives suivantes :

- Les amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » ont mis à jour la référence au Cadre conceptuel pour l'information financière, sans changer les exigences comptables pour les regroupements d'entreprises.

- Les amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » interdisent de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits de la vente de biens fabriqués pendant que cette immobilisation est amenée à l'endroit nécessaire et mise dans l'état nécessaire pour pouvoir fonctionner de la façon prévue par la direction. Les entités doivent plutôt comptabiliser les produits de la vente et le coût de production de ces biens en résultat net.

- Les amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » précisent que les coûts d'exécution d'un contrat comprennent les coûts directement liés au contrat. Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat.

- Modifications mineures dans le cadre des améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2018-2020 pour :

  - IFRS 1 « Première application des Normes IFRS » concernant une filiale qui est un nouvel adoptant d'IFRS 1 qui pourra désormais évaluer le montant cumulé des écarts de conversion à l'aide des montants présentés par sa société mère.

  - IFRS 9 « Instruments financiers » concernant les honoraires qu'une entité doit prendre en considération, lorsqu'elle applique le test des 10% afin de savoir si elle doit ou non décomptabiliser un passif financier.

- IFRS 16 « Contrats de location » consistant à retirer, de l'exemple illustratif 13 accompagnant IFRS 16, toute mention du remboursement des améliorations locatives par le bailleur afin de dissiper toute confusion au sujet du traitement des avantages incitatifs qui pourrait découler de cet exemple.

- IAS 41 « Agriculture » consistant à retirer l'exigence d'exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation. La modification vient harmoniser la norme aux dispositions d'IFRS 13.

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications qui entreront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022 aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- Le 12 février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui surviennent à partir de cette période. Une application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

  Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2020 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Au 1er janvier 2020, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Publication du Cadre conceptuel révisé :
  Le 29 mars 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié son Cadre conceptuel de l'information financière révisé, qui renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir et doit être appliqué rétrospectivement sauf si l'application rétrospective s'avérait impraticable ou devait engager des coûts ou des efforts excessifs.

- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » :
  Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 3 relatives à la définition d'une entreprise, qui visent à résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » :
  Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 1 et à l'IAS 8 afin de clarifier la définition de « significatif » et d'harmoniser les définitions données dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes.

- Modifications à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :
  Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts « TIO » sur l'information financière. L'adoption de ces modifications n'a pas une incidence importante sur ses états financiers consolidés car elle atténue les effets possibles de l'incertitude due à la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ».

- Le 28 mai 2020, l'IASB a publié le document « Allègements de loyer liés à la Covid-19 (projet de modification d'IFRS 16) », qui modifie la norme IFRS 16 « Contrats de location ». La modification de 2020 libère les preneurs de l'obligation d'apprécier si un allègement de loyer accordé directement en lien avec la pandémie de Covid-19 constitue une modification du contrat de location et donc leur permet de comptabiliser un allègement de loyer sans modification du contrat de location.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinaf ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« filiales ») et ceux des entreprises où Socfinaf exerce une influence notable (« entreprises associées »), dont l'ensemble constitue le « Groupe ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :
1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

b) Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise, mais sur laquelle il n'a pas le contrôle ou un contrôle conjoint. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement par le biais de ses filiales, entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont intégrées par la méthode de mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière consolidée, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat étendu de l'entreprise associée.

Les participations dans des entreprises associées sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date de commencement de l'influence notable jusqu'à la date où cette influence cesse. La valeur comptable de l'écart d'acquisition positif qui résulte de l'acquisition d'entreprises associées est incluse dans la valeur comptable de la participation. Un test de dépréciation est effectué si un indice objectif de perte de valeur est identifié. Les dépréciations sont constatées, le cas échéant, en résultat sous la rubrique « Quote part du Groupe dans le résultat des entreprises associés ».

La liste des filiales et entreprises associées du Groupe est présentée à la note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinaf et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise fonctionelle de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments (voir note 1.17).

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste « Ecarts de conversion ». En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des transactions consolidées :

	Taux de clôture		Taux moyen	
1 euro est égal à :	**2020**	**2019**	**2020**	**2019**
Franc CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
Cedi ghanéen	7,0683	6,2166	6,4179	5,8724
Naïra nigerian	465,87	344,26	408,50	342,76
Dobra de São Tomé	24,50	24,50	24,50	24,50
Franc congolais	2.420	1.879	2.117	1.845
Dollar américain	1,2271	1,1234	1,1451	1,1192

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.
Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 10 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

Actifs biologiques producteurs
Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. Le Groupe estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

1.12. Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » rétrospectivement depuis le 1er janvier 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs comme permis par les dispositions transitoires de la norme. Les reclassifications et les ajustements découlant des nouvelles règles liées au traitement des contrats de location ont été constatés à l'ouverture de la période débutant le 1er janvier 2019.

Suite à l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe a constaté dans l'Etat de la situation financière les dettes liées aux contrats de location, qui étaient précédemment traitées comme des locations simples selon les principes de la norme IAS 17. Ces dettes ont été valorisées à la valeur actuelle des paiements restants à effectuer, actualisées au taux d'emprunt marginal au 1 janvier 2019.

Les droits d'utilisation d'actifs ont été mesurés sur une base rétrospective comme si les nouvelles règles ont toujours été appliquées.

Le Groupe a appliqué les mesures de simplifications suivantes permises par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique pour les contrats à caractéristiques similaires ;
- non comptabilisation de dettes de location pour les contrats qui sont arrivés à terme dans les 12 mois qui ont suivi la première application de la norme. Les charges correspondantes ont été reconnues avec les charges liées aux contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour la valorisation initiale des droits d'utilisation d'actifs ;
- non séparation de la composante non locative dans les contrats de location de véhicules.

Le changement de méthode comptable a impacté les rubriques suivantes de l'Etat de la situation financière au 1er janvier 2019 :

- immobilisations corporelles : diminution de 0,3 million d'euros ;
- droits d'utilisation d'actifs : augmentation de 7,9 millions d'euros ;

- actifs d'impôts différés : augmentation de 0,6 million d'euros ;
- dettes financières : diminution de 0,3 million d'euros ;
- dettes liées aux contrats de location : augmentation de 9,7 millions d'euros.

L'impact net sur les résultats reportés au 1er janvier 2019 a été une baisse de 1,4 millions d'euros.

Pour les contrats de location précédemment traités comme des locations financements, le droit d'utilisation d'actif et la dette de location ont été constatés au 1er janvier 2019 à leur valeur comptable évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la note 25 relative aux immobilisations corporelles.

1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir note 34).

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'Etat de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Instruments financiers dérivés
Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.
Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

- *Instruments de couverture :*
Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Pour les exercices sous revue, aucun instrument de couverture n'a été utilisé par le Groupe.

- *Autres instruments :*
Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Prêts et emprunts
Les avances à long terme et les autres créances portant des intérêts sont enregistrées pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs

financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle « Solely Payments of Principal and Interest » (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les emprunts et les autres dettes portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts.

La majorité des emprunts et dettes à long terme auprès d'établissements financiers provient d'institutions situées en Europe, c'est pourquoi le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir note 22).

Instruments de capitaux propres
Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu
Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 9, le Groupe a choisi de présenter les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Autres actifs et passifs financiers
Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ». Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit, ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont

revues lors de la réception de nouveaux évènements et au minimum annuellement.

1.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.19. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies
Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies
Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé depuis la clôture au 31 décembre 2020 de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

En l'absence de données disponibles et fiables sur le marché Sierra-Léonais, le Groupe a décidé pour SAC depuis la clôture au 31 décembre 2014 de calculer les taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19.

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.20. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :
a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat ;

b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.
Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

Au 31 décembre 2020, les produits provenant d'un client du Groupe représentent environ 35,4 millions d'euros (2019 : 43,6 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.21. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

1.22. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un

écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit aux points 1.6 et 1.7.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

1.23. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.24. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (note 19), IAS 41/IAS 2 (notes 7 et 12), IAS 16 (note 5), IAS 36 (notes 6, 7 et 25), IFRS 9 (note 22) et IFRS 16 (note 4).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir note 1.15).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

1.25. Continuité d'exploitation, y inclus impact de la pandémie COVID-19

Au 31 décembre 2020, le besoin en fond de roulement est négatif à hauteur de EUR 138.500.724, les passifs dus sous 12 mois (EUR 309.898.300) excédant les actifs réalisables sous 12 mois (EUR 171.397.576).

La Société a pris les mesures nécessaires afin de rééchelonner le remboursement de sa dette en :

- modifiant par avenant signé en date du 17 mars 2021 la convention de trésorerie du 9 décembre 2016 signée avec la Société Financière des Caoutchoucs S.A., d'un montant de EUR 90.000.000. Selon les termes de cet avenant, l'échéance de remboursement est prolongée du 9 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la Société Financière des Caoutchoucs S.A. qui s'engage à ne pas demander le remboursement des avances consenties dans le cadre des conventions de trésorerie du 7 mai 2018 et 23 juillet 2018, d'un montant total de EUR 35.000.000, avant le 30 juin 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la société Socfinde S.A. qui s'engage à ne pas demander le remboursement de l'encours du cash pooling au 31 décembre 2020, d'un montant de EUR 17.341.476, avant le 30 juin 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la société Palmboomen Cultuur Maatschappij, en abrégé MOPOLI, qui s'engage à ne pas demander le remboursement de l'avance consentie à la Société dans le cadre de la convention datée du 20 novembre 2014, d'un montant de EUR 20.000.000, avant le 30 juin 2022.

Par ailleurs, la Direction estime qu'il n'existe pas d'éléments qui indiqueraient que le prêt de 20 millions d'euros dû à Bolloré Participations S.E. ne soit pas étendu au 31 décembre 2022.

Durant l'année 2020, suite à l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités des filiales directes et indirectes de la Société, la Direction s'est adaptée aux

nouvelles restrictions et suit constamment l'évolution du risque lié à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure active et imprévisible, ce qui voue le développement économique à un avenir incertain.

En tenant compte des mesures décrites ci-dessus et de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur base des informations disponibles à ce jour, la Société a préparé un plan de trésorerie évaluant sa position de liquidité sur base des meilleures estimations de la Direction. En considérant les dividendes à recevoir des filiales sur l'exercice 2021 et la capacité de la Société à tirer sur le cash pooling du Groupe (Socfinde), ce plan de trésorerie montre des liquidités suffisantes pour lui permettre de faire face à ses obligations et confirment l'hypothèse de la continuité d'exploitation pour au moins les douze mois suivant la date d'approbation de ses états financiers 2020.

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolidation (*)	% d'intérêt du Groupe	% de contrôle du Groupe	Méthode de consolidation (*)
	2020	2020	2020	2019	2019	2019
AFRIQUE						
Hévéa et palmier						
SOGB S.A.	63,69	73,16	IG	63,69	73,16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	65,23	65,23	IG	64,97	64,97	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	69,05	69,05	IG	69,05	69,05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	67,46	67,46	IG	67,46	67,46	IG
Hévéa						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »	60,95	70,01	IG	60,95	70,01	IG
Palmier						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	93,00	93,00	IG	93,00	93,00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS »	67,46	100,00	IG	67,46	100,00	IG
AGRIPALMA LDA	88,00	88,00	IG	88,00	88,00	IG
BRABANTA S.A.	99,80	99,80	IG	99,80	99,80	IG
Autres activités						
BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.	87,06	87,06	IG	87,06	87,06	IG
CAMSEEDS S.A.	67,38	99,54	IG	67,15	99,54	IG
EUROPE						
Autres activités						
CENTRAGES S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
INDUSERVICES S.A.	30,00	30,00	MEE	30,00	30,00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	20,00	20,00	MEE	20,00	20,00	MEE
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA »	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFIN RESEARCH S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINCO S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOCFINDE S.A.	20,08	20,08	MEE	20,00	20,00	MEE
SODIMEX S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SODIMEX FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50,00	50,00	MEE	50,00	50,00	MEE
STP INVEST S.A.	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
TERRASIA S.A.	33,28	33,28	MEE	33,28	33,28	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence.

Liste des filiales et entreprises associées

* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé et Principe spécialisée dans la production d'huile de palme.

* BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.

* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais spécialisée dans la production d'huile de palme.

* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisée dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).

* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.

* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.

* LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC » est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.

* MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.

* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SALALA RUBBER CORPORATION « SRC » est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.

* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.

* SOCFIN CONSULTANT SERVICES « SOCFINCO » S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.

* SOCFIN GREEN ENERGY S.A. est une société suisse d'étude de réalisation et de maintenance d'unités de production d'énergie.

* SOCFIN RESEARCH S.A. est une société suisse de recherche et d'étude de projets agronomiques.

* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.

* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA » est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.

* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation de l'huile de palme.

* SODIMEX S.A. est une société de droit belge active dans le domaine de l'achat et la vente de matériel destiné aux plantations.

* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.

* SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.

* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.

* SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC » est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.

* TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

Note 3. Correction d'erreurs

Le Groupe a retraité ses états financiers consolidés précédemment publiés pour les exercices clos au 31 décembre 2019 et au 1er janvier 2019. Le Groupe a identifié des inexactitudes liées aux exercices antérieurs. Ces inexactitudes ont été corrigées en retraitant chacune des rubriques concernées des états financiers des exercices précédents. Les tableaux suivants récapitulent l'impact de ces corrections sur les états financiers du Groupe.

i. Etat de la situation financière

				Impact de la correction d'erreurs							
1er janvier 2019	*Publié antérieurement au 31/12/2018*	*Impact de l'application de la norme IFRS 16*	*Balance d'ouverture au 01/01/2019*	*(a)*	*(b)*	*(c)*	*(d)*	*(e)*	*(f)*	*Var. des minoritaires suite ajustements*	*Retraité*
Droits d'utilisation d'actifs	0	7.890.271	7.890.271								
Immobilisations corporelles	263.790.558	-272.118	263.518.440	295.822							263.814.262
Actifs biologiques producteurs	401.784.792		401.784.792	1.791.924	1.627.715						405.204.431
Participations dans des entreprises associées	24.205.267	-194.619	24.010.648		0	-763.981		497.977			23.744.644
Actifs d'impôts différés	8.926.034	579.128	9.505.162		-549.254		1.436.101				10.392.010
Total des actifs	***698.706.651***	***8.002.662***	706.709.314	***2.087.745***	***1.078.462***	***-763.981***	***1.436.101***	***497.977***	***0***		***711.045.618***
Passifs d'impôts différés	9.707.343		9.707.343	730.711	-211.565				4.005.955		14.232.444
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	8.593.421	8.593.421								8.593.421
Dettes financières à moins d'un an	104.120.026	-272.118	103.847.908								103.847.908
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	1.096.967	1.096.967								1.096.967
Total des passifs	***113.827.369***	***9.418.270***	***123.245.639***	***730.711***	***-211.565***	***0***	***0***	***0***	***4.005.955***		***127.770.740***
Réserves consolidées	178.626.421	-1.057.439	177.568.982		0	-137.094		497.977			177.929.865
Ecarts de conversion	-36.798.229		-36.798.229	29.201	22.976					-706	-36.746.758
Résultat de l'exercice	4.763.789		4.763.789	1.327.834	1.267.050	-626.888	1.436.101		-4.005.955	-285.075	3.876.856
Participations de donnant pas le contrôle	109.818.020	-358.168	109.459.852		0					285.780	109.745.632
Total des capitaux propres	***256.410.001***	***-1.415.608***	***254.994.393***	***2.087.745***	***1.078.462***	***-763.981***	***1.436.101***	***497.977***	***0***	***-1***	***254.805.595***

31 décembre 2019	*Publié antérieurement*	*(a)*	*(b)*	*(c)*	*(d)*	*(e)*	*(f)*	*Var. des minoritaires suite ajustements*	*Retraité*
Immobilisations corporelles	256.711.200	294.779							257.005.979
Actifs biologiques producteurs	401.537.304	1.785.608	2.162.264						405.485.176
Participations dans des entreprises associées	24.839.331		0	-1.097.662		890.313			24.631.982
Actifs d'impôts différés	9.008.775		-709.820		1.588.223				9.887.178
Total des actifs	***692.096.610***	***2.080.387***	***1.452.443***	***-1.097.662***	***1.588.223***	***890.313***	***0***	***0***	***697.010.315***
Passifs d'impôts différés	9.129.790	728.135	-314.698				2.816.897		12.360.125
Total des passifs	***9.129.790***	***728.135***	***-314.698***	***0***	***0***			***0***	***12.360.125***
Réserves consolidées	182.186.079	1.327.834	1.267.050	-1.085.675	1.436.101	497.977	-4.005.955	-285.075	181.338.336
Ecarts de conversion	-39.538.678	24.418	-39.205					-1.043	-39.554.509
Résultat de l'exercice	1.577.834		539.297	-11.988	152.122	392.336	1.189.058	11.301	3.849.960
Participations de donnant pas le contrôle	112.304.219							274.818	112.579.038
Total des capitaux propres	***256.529.454***	***1.352.252***	***1.767.141***	***-1.097.663***	***1.588.223***	***890.313***	***-2.816.897***	***1***	***258.212.825***

ii. Etat du résultat net et des autres éléments du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	*Publié antérieurement*	*(a)*	*(b)*	*(c)*	*(d)*	*(e)*	*(f)*	*Var. des minoritaires suite ajustements*	*Retraité*
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-49.951.736		602.210						-49.349.526
Produits d'impôts différés	418.118		-62.913		152.122		1.189.058		1.696.385
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	5.754.101			-11.988		392.336			6.134.449
Résultat net	***15.841.716***		***539.297***	***-11.988***	***152.122***	***392.336***	***1.189.058***	***-***	***18.102.541***
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	***14.263.879***							***-11.301***	***14.252.578***
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	***1.577.837***	***0***	***539.297***	***-11.988***	***152.122***	***392.336***	***1.189.058***	***11.301***	***3.849.963***
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées	-1.934.351			-72.991				6.028	-2.001.314
Quote-part des autres éléments du résultat étendu des entreprises associées	133.933			-321.694					-187.761
Résultat global total	***15.017.253***		***539.297***	***-406.672***	***152.122***	***392.336***	***1.189.058***	***6.028***	***16.889.422***

La description des ajustements est explicitée ci-après :

(a) Suite à l'obtention des conclusions de l'expert nommé pour la réalisation d'un inventaire physique des immobilisations de la filiale au Congo, il ressort que les immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs étaient sous-estimés dans les états financiers au 1.1.2019.

(b) Suite à l'enregistrement de dépréciations sur les actifs biologiques des filiales africaines et asiatiques sur les exercices précédents, le Groupe s'est aperçu que les amortissements des actifs biologiques matures étaient surestimés.

(c) Les régimes de pension à prestations définies des filiales en Suisse n'avaient pas été comptabilisés les exercices précédents.

(d) L'impôt différé actif de l'une des entreprises associées en Afrique avait été surestimés les exercices précédents.

(e) La modification de la quote-part dans le résultat des entreprises associées suite à la constatation de capitaux propres négatifs lors des exercices précédents.

(f) Non-reconnaissance d'un impôt différé sur les dividendes des filiales de périodes futures.

Le résultat net par action non dilué pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a également été corrigé. Le montant de la correction du résultat net par action non dilué est une baisse de 0,31 euro par action.

Note 4. Contrats de location

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 2,4% et 19,9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements associés aux contrats de location de courte durée et des contrats de location d'actifs à faible valeur sont reconnus linéairement en charge dans le compte de résultat. Les contrats de location de courte durée sont les contrats dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois. Les actifs à faible valeur sont constitués principalement de matériel informatique.

Des options de renouvellement et de résiliation anticipée ont été incluses dans la détermination du terme de certains contrats de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée.

Pour les contrats de location de terrains, de bureaux et autres locations immobilières, les facteurs les plus importants ayant été considérés sont les suivants :

- l'obligation de payer des pénalités importantes pour résilier un contrat de manière anticipée ;

- la valeur résiduelle des réaménagements des biens loués au moment où le Groupe a l'option de renouveler un contrat ;

- le coût de remplacement des actifs loués et les perturbations des activités opérationnelles que pourrait engendrer le remplacement.

Les options de renouvellement des contrats de locations mobilières n'ont pas été incluses dans la valorisation des dettes de location en raison de la possibilité de remplacer les actifs loués sans coût significatif et sans perturbation des activités opérationnelles.

Les montants constatés au bilan en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

*** Droits d'utilisation d'actifs**

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	Total
Impact de la première application de la norme IFRS 16	***4.738.135***	***672.574***	***7.309.803***	***12.720.512***
Entrées de l'exercice	467.578	0	37.376	**504.954**
Ecarts de conversion	34.699	41	23.051	**57.791**
Valeur brute au 31 décembre 2019	***5.240.412***	***672.615***	***7.370.230***	***13.283.257***
Impact de la première application de la norme IFRS 16	***-2.488.950***	***-368.342***	***-1.972.949***	***-4.830.241***
Amortissements de l'exercice	-1.053.723	-38.394	-126.314	**-1.218.431**
Ecarts de conversion	-19.391	-9	-8.706	**-28.106**
Amortissements au 31 décembre 2019	***-3.562.064***	***-406.745***	***-2.107.969***	***-6.076.778***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***1.678.348***	***265.870***	***5.262.261***	***7.206.479***
Valeur brute au 1er janvier 2020	***5.240.412***	***672.615***	***7.370.230***	***13.283.257***
Entrées de l'exercice	2.639.259	0	0	**2.639.259**
Sorties de l'exercice	0	-136.602	-76.549	**-213.151**
Ecarts de conversion	-541.783	-582	-173.387	**-715.752**
Valeur brute au 31 décembre 2020	***7.337.888***	***535.431***	***7.120.294***	***14.993.613***
Amortissements au 1er janvier 2020	***-3.562.064***	***-406.745***	***-2.107.969***	***-6.076.778***
Amortissements de l'exercice	-1.508.973	-38.391	-143.992	**-1.691.356**
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	40.980	76.549	**117.529**
Ecarts de conversion	402.396	143	50.710	**453.249**
Amortissements au 31 décembre 2020	***-4.668.641***	***-404.013***	***-2.124.702***	***-7.197.356***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	***2.669.247***	***131.418***	***4.995.592***	***7.796.257***

*** Dettes liées aux contrats de location**

	31/12/2020	31/12/2019
	EUR	*EUR*
Dettes à plus d'un an	8.245.089	7.903.924
Dettes à moins d'un an	1.354.035	1.099.533
Total	***9.599.124***	***9.003.457***

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	1.691.356	1.218.431
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	1.080.856	703.869
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	952.679	910.029
Total	***3.724.891***	***2.832.329***

Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	*Date du bail initial ou de son renouvellement/extension*	*Durée du bail initial*	*Superficie concédée*	
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	2013/2014	50 ans	18.473 hectares	(1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	1959	77 ans	121.407 hectares	
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	1960	70 ans	8.000 hectares	(3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34.712 hectares	
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18.303 hectares	
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	1986/2001/2013	92 à 99 ans	33.113 hectares	
SOCAPALM S.A.	2000	60 ans	58.063 hectares	
AGRIPALMA LDA	2009	25 ans	4.252 hectares	(2)
BRABANTA S.A.	2015/2018/2019	25 ans	8.689 hectares	

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.
(2) Concessions renouvelables tacitement pour des périodes de 25 ans.
AGRIPALMA LDA possède en propre 665 ha.
(3) Concessions extensible jusqu'à 40.000 ha.
(*) SAFACAM S.A. possède en propre 17.690 ha.

Note 5. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions et brevets	Logiciels	Autres immo-bilisations incorporelles	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	***2.416.175***	***750.584***	***1.754.751***	***4.921.510***
Acquisitions de l'exercice	0	9.578	282.685	292.263
Sorties de l'exercice	0	0	-157.187	-157.187
Reclassements vers d'autres postes	278.087	8.686	-241.677	45.096
Ecarts de conversion	-300.156	-2.841	1.270	-301.727
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	***2.394.106***	***766.007***	***1.639.842***	***4.799.955***
Amortissements au 1er janvier 2019	***-180.165***	***-474.389***	***-1.675.798***	***-2.330.352***
Amortissements de l'exercice	-50.271	-9.824	-22.367	-82.462
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	-130	0	-130
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-36.410	-36.410
Ecarts de conversion	20.792	7.623	433.085	461.500
Amortissements au 31 décembre 2019	***-209.644***	***-476.720***	***-1.301.490***	***-1.987.854***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***2.184.462***	***289.287***	***338.352***	***2.812.101***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2020	***2.394.106***	***766.007***	***1.639.842***	***4.799.955***
Acquisitions de l'exercice	0	0	137.143	137.143
Sorties de l'exercice	0	-7.339	-994.000	-1.001.339
Ecarts de conversion	-286.133	-28.771	-17.917	-332.821
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	***2.107.973***	***729.897***	***765.068***	***3.602.938***
Amortissements au 1er janvier 2020	***-209.644***	***-476.720***	***-1.301.490***	***-1.987.854***
Amortissements de l'exercice	-45.999	-25.988	-18.543	-90.530
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	7.263	592.472	599.735
Ecarts de conversion	27.125	7.281	17.917	52.323
Amortissements au 31 décembre 2020	***-228.518***	***-488.164***	***-709.644***	***-1.426.326***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	***1.879.455***	***241.733***	***55.424***	***2.176.612***

Note 6. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Construc-tions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019 - Retraité	***11.657.772***	***208.162.514***	***101.349.326***	***206.797.586***	***30.866.951***	***916.467***	***559.750.616***
Acquisitions de l'exercice	993.061	846.950	2.995.586	4.842.490	27.196.972	190.569	37.065.628
Sorties de l'exercice	0	0	-34.201	-3.004.712	0	0	-3.038.913
Reclassements vers d'autres postes	-617.584	9.756.608	21.569.431	-6.367.072	-38.350.686	-961.025	-14.970.328
Ecarts de conversion	110.769	264.130	135.526	459.730	-489.215	-1.698	479.242
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019 - Retraité	***12.144.018***	***219.030.202***	***126.015.668***	***202.728.022***	***19.224.022***	***144.313***	***579.286.245***
Amortissements au 1er janvier 2019 - Retraité	***-1.263.394***	***-98.047.417***	***-55.313.622***	***-141.311.921***	***0***	***0***	***-295.936.354***
Amortissements de l'exercice	-26.437	-9.804.190	-6.528.724	-12.426.025	0	0	-28.785.376
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	0	34.201	2.998.106	0	0	3.032.307
Reclassements vers d'autres postes	0	11.856	-17.390	1.669	0	0	-3.865
Ecarts de conversion	128	-165.461	-194.592	-227.053	0	0	-586.978
Amortissements au 31 décembre 2019 - Retraité	***-1.289.703***	***-108.005.212***	***-62.020.127***	***-150.965.224***	***0***	***0***	***-322.280.266***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019 - Retraité	***10.854.315***	***111.024.990***	***63.995.541***	***51.762.798***	***19.224.022***	***144.313***	***257.005.979***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2020	***12.144.018***	***219.030.202***	***126.015.668***	***202.728.022***	***19.224.022***	***144.313***	***579.286.245***
Acquisitions de l'exercice	242.298	8.659.488	10.174.256	3.898.583	23.212.303	134.103	46.321.031
Sorties de l'exercice	-150.664	-1.607.458	-4.867.047	-5.461.848	0	0	-12.087.017
Reclassements vers d'autres postes	-1.711.413	4.755.179	-324.407	7.857.424	-12.628.984	-28.640	-2.080.841
Ecarts de conversion	-1.690.673	-12.323.511	-11.129.811	-8.850.507	-3.029.939	-908	-37.025.349
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	***8.833.566***	***218.513.900***	***119.868.659***	***200.171.674***	***26.777.402***	***248.868***	***574.414.069***
Amortissements au 1er janvier 2020	***-1.289.703***	***-108.005.212***	***-62.020.127***	***-150.965.224***	***0***	***0***	***-322.280.266***
Amortissements de l'exercice	-15.278	-11.204.067	-7.787.366	-12.148.359	0	0	-31.155.070
Reprises d'amortissements de l'exercice	135.990	1.130.088	4.248.872	5.139.505	0	0	10.654.455
Reclassements vers d'autres postes	0	0	2.233.697	-1.864.268	0	0	369.429
Ecarts de conversion	5.449	4.124.249	3.985.834	6.873.317	0	0	14.988.849
Amortissements au 31 décembre 2020	***-1.163.542***	***-113.954.942***	***-59.339.090***	***-152.965.029***	***0***	***0***	***-327.422.603***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	***7.670.024***	***104.558.958***	***60.529.569***	***47.206.645***	***26.777.402***	***248.868***	***246.991.466***

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 15 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. Au 1er janvier 2019, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

Note 7. Actifs biologiques producteurs

	Palmier		Hévéa		Autres	TOTAL
EUR	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019 - Retraité	***272.030.799***	***110.322.437***	***125.417.887***	***83.528.497***	***14.348***	***591.313.968***
Acquisitions de l'exercice	0	9.772.022	82.688	10.166.350	0	20.021.060
Sorties de l'exercice	-124.050	-4.539	-2.649.722	0	0	-2.778.311
Reclassements vers d'autres postes	107.241.214	-107.359.666	19.478.190	-18.427.473	0	932.265
Ecarts de conversion	-2.640.407	764.124	926.529	-134.062	0	-1.083.816
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019 - Retraité	***376.507.556***	***13.494.378***	***143.255.572***	***75.133.312***	***14.348***	***608.405.166***
Amortissements au 1er janvier 2019 - Retraité	***-86.224.326***	***0***	***-47.442.671***	***0***	***-10.153***	***-133.677.150***
Amortissements de l'exercice	-13.122.909	0	-6.140.294	0	-56	-19.263.259
Reprises d'amortissements de l'exercice	6.232	0	2.585.956	0	0	2.592.188
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-314.681	0	0	-314.681
Ecarts de conversion	77.704	0	-392.179	0	0	-314.475
Amortissements au 31 décembre 2019 - Retraité	***-99.263.299***	***0***	***-51.703.869***	***0***	***-10.209***	***-150.977.377***
Réductions de valeur au 1er janvier 2019 - Retraité	***-21.874.106***	***-3.240.151***	***-8.091.961***	***-19.226.170***	***0***	***-52.432.388***
Reclassements vers d'autres postes	-3.111.747	3.111.747	-3.854.913	3.854.913	0	0
Ecarts de conversion	683.408	453	-123.358	-70.727	0	489.774
Réductions de valeur au 31 décembre 2019 - Retraité	***-24.302.445***	***-127.951***	***-12.070.232***	***-15.441.984***	***0***	***-51.942.614***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019 - Retraité	***252.941.812***	***13.366.427***	***79.481.471***	***59.691.328***	***4.139***	***405.485.175***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2020	***376.507.556***	***13.494.378***	***143.255.572***	***75.133.312***	***14.348***	***608.405.166***
Acquisitions de l'exercice	210.174	6.913.533	81.726	8.516.447	0	15.721.880
Sorties de l'exercice	-3.432.626	0	-1.369.948	0	-7.217	-4.809.791
Reclassements vers d'autres postes	13.341.873	-11.835.465	3.354.014	-3.149.009	0	1.711.413
Ecarts de conversion	-30.772.003	-1.254.892	-6.986.219	-5.989.342	0	-45.002.456
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2020	***355.854.974***	***7.317.554***	***138.335.145***	***74.511.408***	***7.131***	***576.026.212***
Amortissements au 1er janvier 2020	***-99.263.299***	***0***	***-51.703.869***	***0***	***-10.209***	***-150.977.377***
Amortissements de l'exercice	-14.961.245	0	-6.176.906	0	-56	-21.138.207
Reprises d'amortissements de l'exercice	3.432.626	0	1.117.483	0	7.217	4.557.326
Ecarts de conversion	3.585.528	0	2.695.266	0	0	6.280.794
Amortissements au 31 décembre 2020	***-107.206.390***	***0***	***-54.068.026***	***0***	***-3.048***	***-161.277.464***
Réductions de valeur au 1er janvier 2020	***-24.302.445***	***-127.951***	***-12.070.232***	***-15.441.984***	***0***	***-51.942.612***
Réductions de valeur	-271.036	0	-509.870	-4.556.078	0	-5.336.984
Reclassements vers d'autres postes	-113.583	113.583	0	0	0	0
Ecarts de conversion	3.592.271	14.368	933.585	1.683.173	0	6.223.396
Réductions de valeur au 31 décembre 2020	***-21.094.793***	***0***	***-11.646.517***	***-18.314.889***	***0***	***-51.056.200***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	***227.553.791***	***7.317.554***	***72.620.602***	***56.196.519***	***4.083***	***363.692.548***

Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 21 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni à la note 32.

Note 8. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Dénomination de la filiale	*Etablissement principal*	*Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*		*Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*	
		2020	2019	2020	2019
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	36%	36%	27%	27%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	35%	34%	35%	34%
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	Cameroun	31%	31%	31%	31%
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	Cameroun	33%	33%	33%	33%

Dénomination de la filiale	*Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière*		*Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale*	
	2020	2019	2020	2019
	EUR	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	4.047.308	2.426.308	32.407.267	30.158.631
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	6.597.953	5.516.491	26.065.397	30.701.118
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	63.023	-276.930	13.989.613	14.238.468
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	5.928.062	6.320.142	32.570.920	32.247.117
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			4.108.011	5.233.705
Participations ne donnant pas le contrôle			***109.141.208***	***112.579.038***

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Dénomination de la filiale	*Actifs courants*	*Actifs non-courants*	*Passifs courants*	*Passifs non-courants*
2019	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	31.954.534	101.284.416	35.386.831	17.245.405
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	32.150.890	93.326.564	9.544.570	31.376.618
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	11.686.609	36.458.781	11.669.912	6.597.491
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.831.115	111.676.899	26.308.558	6.476.317
2020	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	40.020.783	100.326.199	39.002.709	13.681.716
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	33.642.117	83.538.525	12.854.812	30.080.524
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	9.988.293	35.298.471	10.601.283	4.763.103
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.148.638	112.062.872	28.625.313	3.099.446

Dénomination de la filiale	*Produits des activités ordinaires*	*Résultat net de l'exercice*	*Résultat étendu de l'exercice*	*Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*
2019	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	93.587.546	6.891.236	6.891.236	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	55.044.697	16.255.460	16.255.460	5.191.694
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	26.730.831	1.229.630	1.229.630	270.349
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	106.416.554	18.667.650	18.667.650	5.084.392
2020	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	101.349.845	11.666.285	11.666.285	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	57.308.888	18.084.173	18.084.173	1.728.013
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	25.489.988	1.036.538	1.036.538	307.960
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	108.244.754	17.958.810	17.958.810	5.595.101

Dénomination de la filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	8.980.789	-5.826.749	16.961.069	20.115.109
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	4.442.022	-12.868.510	4.206.880	-4.219.608
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	4.073.546	-2.464.880	7.912.104	9.520.770
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.583.692	-10.086.097	-22.219.467	6.278.128
2020	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	18.235.177	-8.094.545	-2.391.962	7.748.669
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25.629.989	-22.258.792	1.220.468	4.591.664
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	3.582.099	-2.172.371	-4.103.182	-2.693.455
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	28.811.505	-12.241.938	-21.591.792	-5.022.224

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 9. Participations dans des entreprises associées

	2020	2019
	EUR	EUR
Valeur au 1er janvier	***24.631.982***	***23.744.644***
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	1.259.361	6.134.449
Dividendes	-3.302.248	-5.046.264
Cote-part du Groupe dans la variation des autres éléments du résultat étendu	-256.759	-187.761
Ecart de conversion/change	-182.478	-13.086
Valeur au 31 décembre	***22.149.858***	***24.631.982***

	Valeur mise en équivalence	Part du Groupe dans le résultat de l'exercice	Valeur mise en équivalence	Part du Groupe dans le résultat de l'exercic
	2020	2020	2019	2019
	EUR	EUR	EUR	EUR
Centrages S.A.	3.193.473	111.847	3.156.626	20.153
Immobilière de la Pépinière S.A.	1.911.465	-10.063	1.921.744	-126.366
Induservices S.A.	70.840	1.181	69.658	1.770
Induservices FR S.A.	0	0	0	194.620
Management Associates S.A.	0	-283.098	-2.382	7.847
Socfin Green Energy S.A.	690.433	-62.402	752.833	101.343
Socfin Research S.A.	1.688.497	-86.438	1.774.935	-195.663
Socfinco S.A.	879.575	106.997	872.578	103.170
Socfinco FR S.A.	3.979.744	485.331	3.711.935	2.003.080
Socfinde S.A.	1.579.390	-501.529	2.080.919	53.714
Sodimex S.A.	151.817	-15.630	167.446	57.309
Sodimex FR S.A.	2.034.941	-148.878	2.183.819	444.333
Sogescol FR S.A.	5.704.929	1.652.820	7.686.340	3.461.377
Terrasia S.A.	264.754	9.223	255.531	7.762
TOTAL	***22.149.858***	***1.259.361***	***24.631.982***	***6.134.449***

	Total de l'actif	Produits des activités ordinaires	Total de l'actif	Produits des activités ordinaires
	2020	2020	2019	2019
	EUR	EUR	EUR	EUR
Centrages S.A.	3.561.650	2.800.921	3.541.811	2.781.074
Immobilière de la Pépinière S.A.	4.146.061	475.678	4.390.218	449.334
Induservices S.A.	2.673.288	3.925.673	2.554.004	3.817.000
Induservices FR S.A.	6.168.015	2.032.070	5.507.277	2.007.530
Management Associates S.A.	12.615.725	2.632.406	14.582.030	4.375.932
Socfin Green Energy S.A.	1.440.953	80.031	1.537.392	488.823
Socfin Research S.A.	3.712.948	8.820	3.975.939	50.922
Socfinco S.A.	1.905.106	1.625.471	1.874.612	1.627.536
Socfinco FR S.A.	19.665.969	19.932.749	14.712.139	20.876.086
Socfinde S.A.	54.070.655	0	120.673.505	0
Sodimex S.A.	390.466	0	555.407	0
Sodimex FR S.A.	13.585.753	19.828.809	13.474.446	22.146.453
Sogescol FR S.A.	30.474.004	253.824.637	35.282.616	276.101.249
Terrasia S.A.	555.055	33.238	527.223	33.005
TOTAL	***154.965.648***	***307.200.503***	***223.188.619***	***334.754.944***

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence

Dénomination de l'entreprise associée	*Etablissement principal*	*Principale activité*	*Dividendes reçus*	*Dividendes recus*
			2020	2019
			EUR	*EUR*
Management Associates S.A.	Luxembourg	Transport	0	0
Socfinco FR S.A.	Suisse	Prestation de services	0	2.000.000
Socfinde S.A.	Luxembourg	Société holding de financement	0	0
Sodimex FR S.A.	Suisse	Achat et vente de matériel	0	0
Sogescol FR S.A.	Suisse	Commerce de produits tropicaux	3.142.960	2.690.342

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Etat de la situation financière

Dénomination de l'entreprise associée	*Actifs courants*	*Actifs non-courants*	*Passifs courants*	*Passifs non-courants*
2019	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
Management Associates S.A.	3.583.984	10.998.045	3.777.023	8.200.000
Socfinco FR S.A.	10.800.684	3.911.455	2.173.231	2.763.958
Socfinde S.A.	109.597.805	11.075.700	108.237.979	6.494.599
Sodimex FR S.A.	13.453.609	20.837	9.745.075	0
Sogescol FR S.A.	34.280.953	1.001.663	20.394.982	0
TOTAL	***171.717.035***	***27.007.700***	***144.328.290***	***17.458.557***

2020	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
Management Associates S.A.	615.220	12.000.505	2.578.637	7.600.000
Socfinco FR S.A.	12.579.220	7.086.748	3.264.021	5.091.650
Socfinde S.A.	43.559.068	10.511.587	41.702.773	6.494.599
Sodimex FR S.A.	13.571.469	14.284	9.450.637	0
Sogescol FR S.A.	29.587.310	886.694	19.485.837	0
TOTAL	***99.912.287***	***30.499.818***	***76.481.905***	***19.186.249***

Informations financières résumées des intérêts détenus dans les entreprises associées - Compte de résultat

Dénomination de l'entreprise associée	*Résultat des activités poursuivies*	*Résultat net de l'exercice*	*Résultat étendu de l'exercice*
2019	***EUR***	***EUR***	***EUR***
Management Associates S.A.	39.235	39.235	39.235
Socfinco FR S.A.	4.227.405	4.227.405	4.227.405
Socfinde S.A.	268.572	268.572	268.572
Sodimex FR S.A.	389.115	389.115	389.115
Sogescol FR S.A.	6.622.199	6.622.199	6.622.199
TOTAL	***11.546.526***	***11.546.526***	***11.546.526***

2020	***EUR***	***EUR***	***EUR***
Management Associates S.A.	-167.918	-167.918	-167.918
Socfinco FR S.A.	1.535.347	1.535.347	1.535.347
Socfinde S.A.	-67.644	-67.644	-67.644
Sodimex FR S.A.	405.746	405.746	405.746
Sogescol FR S.A.	3.282.437	3.282.437	3.282.437
TOTAL	***4.987.968***	***4.987.968***	***4.987.968***

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

Dénomination de l'entreprise associée	*Actif net de l'entreprise associée*	*Pourcentage de la participation du Groupe*	*Autres ajustements IFRS*	*Valeur comptable de la participation du Groupe*
2019	***EUR***		***EUR***	***EUR***
Management Associates S.A.	2.605.006	20%	-523.383	-2.382
Socfinco FR S.A.	9.774.950	50%	-1.175.540	3.711.935
Socfinde S.A.	5.940.927	20%	892.734	2.080.919
Sodimex FR S.A.	3.729.371	50%	319.134	2.183.819
Sogescol FR S.A.	14.887.634	50%	242.523	7.686.340
TOTAL	***36.937.888***		***-244.532***	***15.660.631***

2020	***EUR***		***EUR***	***EUR***
Management Associates S.A.	2.437.088	20%	-487.418	0
Socfinco FR S.A.	11.310.297	50%	-1.675.405	3.979.744
Socfinde S.A.	5.873.283	20%	400.035	1.579.390
Sodimex FR S.A.	4.135.116	50%	-32.617	2.034.941
Sogescol FR S.A.	10.988.167	50%	210.846	5.704.929
TOTAL	***34.743.951***		***-1.584.559***	***13.299.004***

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	-78.533	551.122
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	-78.533	551.122
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	8.850.854	8.971.351

Le résultat après impôts lié aux activités abandonnées et les autres éléments du résultat étendu de l'exercice pour 2020 et 2019 sont nuls pour toutes les entreprises associées du Groupe.

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Juste valeur au 1er janvier	91.902	***91.902***
Réductions de valeur	0	0
Juste valeur au 31 décembre	91.902	***91.902***

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2020	2019	2020	2019
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	47.570	47.570	91.902	91.902

Note 11. Impôts différés

**** Composants des impôts différés***

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	-58.802	-923.690
IAS 12 : Latences fiscales	-1.982.172	1.441.708
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-3.939.963	-6.264.726
IAS 19 : Engagements de retraites	2.746.718	2.113.790
IAS 21 : Ecarts de conversion	14.909	-61.118
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-22.230	-1.291.250
IAS 38 : Frais d'établissement	994.430	1.280.930
IAS 38 : Frais de recherche	368.563	410.690
IFRS 9 : Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	40.127	40.127
IFRS 16 : Contrats de location	476.211	583.185
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-14.384	-110.169
Autres	258.717	307.577
Situation au 31 décembre	***-1.117.876***	***-2.472.946***
Dont actifs d'impôts différés	*8.639.695*	*9.887.177*
Dont passif d'impôts différés	*-9.757.571*	*-12.360.124*

**** Actifs et passifs fiscaux éventuels***

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta, SRC, SAC et PSG disposent de pertes fiscales récupérables dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 17,3 millions, de 15,4 millions, de 15,6 millions et de 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Socfinaf dispose de pertes fiscales récupérables de 60,3 millions d'euros.

PSG dispose d'investissements non déduits de la base imposable dans le cadre d'incitations aux investissements pour 1 million d'euros.

Toutes ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 12. Stocks

**** Valeur comptable des stocks par catégorie***

	2020	2019
	EUR	EUR
Matières premières	21.464.125	22.328.310
Consommables	15.629.107	23.211.146
Pièces de rechanges	25.597.340	17.967.576
Produits en cours de fabrication	865.520	1.046.693
Produits finis	17.176.189	15.206.058
Acomptes versés et commandes en cours	5.269.278	4.840.303
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	***86.001.559***	***84.600.086***
Réductions de valeur sur stocks	-3.430.238	-4.826.296
Total net au 31 décembre	***82.571.321***	***79.773.790***

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles.

**** Réconciliation des stocks***

	2020	2019
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	***84.600.086***	***60.295.722***
Variation de stocks	9.960.496	23.422.854
Juste valeur de la production agricole	-2.992.208	762.313
Ecarts de conversion	-5.566.815	119.197
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	***86.001.559***	***84.600.086***
Réductions de valeur sur stocks	-3.430.238	-4.826.296
Total net au 31 décembre	***82.571.321***	***79.773.790***

La variation de stocks inclue la variation liée à la reclassification des pièces de rechange pour 14,2 millions d'euros en 2019.

**** Quantité de stocks par catégories***

	Matières premières	*Produits en cours de fabrication*	*Produits finis*
Total au 31 décembre 2019			
Palmiers (en tonnes)	751	0	7.987
Hévéa (en tonnes)	27.973	0	8.621
Autres (en unités)	0	0	1.814.353

Total au 31 décembre 2020	*Matières premières*	*Produits en cours de fabrication*	*Produits finis*
Palmiers (en tonnes)	1.374	0	11.720
Hévéa (en tonnes)	28.728	0	10.464
Autres (en unités)	0	0	806.304

Note 13. Créances commerciales (actifs courants)

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Créances commerciales	12.775.954	10.618.023
Avances et acomptes versés	14.255.412	13.555.456
Total net au 31 décembre	***27.031.366***	***24.173.479***

Les avances et acomptes versés sont essentiellement composés des acomptes d'Okomu pour la construction d'une huilerie à hauteur de 12 millions d'euros en 2020.

Les corrections de valeur sur créances commerciales s'élèvent à 1,8 millions d'euros au 31 décembre 2020 (identique à 2019).

Note 14. Autres créances (actifs courants)

	2020	2019
	EUR	EUR
Créances sociales	1.229.915	959.154
Autres créances	11.040.263	13.158.805
Comptes de régularisation	1.349.713	566.381
Valeur au 31 décembre	***13.619.891***	***14.684.340***

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les notes 1 et 34.

Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles

**** Composants des actifs d'impôts exigibles***

	2020	2019
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	***11.631.085***	***13.442.815***
Produit d'impôts	952.924	1.188.709
Autres impôts	1.982.029	-284.274
Impôts payés ou récupérés	35.610	-1.958.222
Régularisations d'impôts	-852.544	-738.339
Ecarts de conversion	-947.097	-19.604
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***12.802.007***	***11.631.085***

**** Composants des passifs d'impôts exigibles***

	2020	2019
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	***18.520.497***	***19.718.139***
Charge d'impôts	20.741.401	23.468.291
Autres impôts	26.038.612	23.272.001
Impôts payés ou récupérés	-42.975.770	-45.583.520
Régularisations d'impôts	-455.657	-2.500.592
Ecarts de conversion	-1.011.840	146.178
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***20.857.243***	***18.520.497***

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

**** Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière***

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Comptes à vue	35.372.991	39.056.804
Total au 31 décembre	***35.372.991***	***39.056.804***

**** Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie***

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Comptes à vue	35.372.991	39.056.804
Concours bancaires courants	-4.058.321	-10.184.245
Total au 31 décembre	***31.314.670***	***28.872.559***

Note 17. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 35,67 millions d'euros au 31 décembre 2020 (inchangé par rapport à 2019). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 87,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, le capital est représenté par 17.836.650 actions sans désignation de valeur nominale.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 17.550 actions (soit 0,10% du capital) ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire. A ce jour, la Caisse de consignation a ouvert les dossiers d'indemnisation des porteurs de ces actions qui en ont fait la demande.

	Actions ordinaires	
	2020	2019
Nombre d'actions au 31 décembre	17.836.650	17.836.650
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	17.836.650	17.836.650

Note 18. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Note 19. Engagements de retraites

Régime de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays. Les prestations payables au personnel de la filiale camerounaise Socapalm sont financées par des actifs de régime comprenant des contrats d'assurance dont le prix n'est pas côté sur des marchés actifs.

			2020 EUR			2019 EUR
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Valeur actualisée des obligations	14.593.998	-1.382.636	13.211.362	10.720.072	-990.700	9.729.372
Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	***14.593.998***	***-1.382.636***	***13.211.362***	***10.720.072***	***-990.700***	***9.729.372***
Composantes de la charge nette						
Coûts des services rendus	635.299	0	635.299	625.925	0	625.925
Coûts financiers	1.124.313	23.443	1.147.756	1.312.420	23.485	1.335.905
Ecarts actuariels reconnus dans l'année	0	-81.539	-81.539	132.644	-48.812	83.832
Coûts des services passés	4.952	0	4.952	0	0	0
Coûts des régimes à prestations définies	***1.764.564***	***-58.096***	***1.706.468***	***2.070.988***	***-25.326***	***2.045.662***
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière						
Au 1er janvier	***10.720.072***	***-990.700***	***9.729.372***	***10.535.119***	***-685.808***	***9.849.311***
Coûts selon le compte de résultat	1.764.564	-58.096	1.706.468	2.070.988	-25.326	2.045.662
Cotisations	-529.622	-669.804	-1.199.426	-289.441	-671.009	-960.450
Prestations payées	-275.798	275.798	0	-355.940	355.940	0
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	4.300.826	60.166	4.360.992	-1.360.870	35.503	-1.325.367
Ecarts de conversion	-1.386.044	0	-1.386.044	120.216	0	120.216
Au 31 décembre	***14.593.998***	***-1.382.636***	***13.211.362***	***10.720.072***	***-990.700***	***9.729.372***

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en février 2020.

Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

			2020 EUR			2019 EUR
	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé	Valeur actualisée des obligations	Juste valeur des actifs de régime	Montant net comptabilisé
Ajustements des passifs liés à l'expérience	491.737	0	491.737	508.947	0	508.947
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	-4.623.006	0	-4.623.006	994.493	0	994.493
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-169.557	0	-169.557	-142.570	0	-142.570
Rendement des actifs de régime	0	-60.166	-60.166	0	-35.503	-35.503
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu	***-4.300.826***	***-60.166***	***-4.360.992***	***1.360.870***	***-35.503***	***1.325.367***

Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2020	2019
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 1% à 15,30%	de 6,92 à 20,96%
Augmentations futures des salaires	de 2 à 15,66%	de 2 à 20%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19,60	19,80

Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	13.211.362	9.729.372
- Juste valeur des actifs de régime	1.382.635	990.700
Total au 31 décembre	***14.593.997***	***10.720.072***
Taux d'actualisation (sur régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	12.790.728	9.428.484
Diminution de 0,5%	13.636.623	10.027.286
Augmentations futures attendues des salaires (sur Régimes de pension)		
Augmentation de 0,5%	13.687.774	10.017.706
Diminution de 0,5%	12.739.642	9.435.313

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2021	2020
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	1.321.009	1.101.231

	2020	2019
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	5,8	6,1

Régime de pension à cotisations définies

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	729.908	1.387.411

Note 20. Dettes financières

2019			
EUR	*Moins d'un an*	*Plus d'un an*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	13.030.173	64.189.292	77.219.465
Dettes liées aux contrats de location	1.099.533	7.903.924	9.003.457
Concours bancaires courants	10.184.245	0	10.184.245
Autres emprunts	52.853.495	94.746.542	147.600.037
TOTAL	***77.167.446***	***166.839.758***	***244.007.204***

2020			
EUR	*Moins d'un an*	*Plus d'un an*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	13.446.944	56.641.214	70.088.158
Dettes liées aux contrats de location	1.354.035	8.245.088	9.599.123
Autres emprunts	144.465.298 (*)	86.538.120	231.003.418
Concours bancaires courants	4.058.321	0	4.058.321
TOTAL	***163.324.598***	***151.424.422***	***314.749.020***

L'essentiel de l'endettement consolidé est libellé en euro ou en franc CFA, dont la parité est liée à l'euro. Les taux des emprunts conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 4,80% et 6,00%.

Comme expliqué à la note 34, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

(*) Ce solde inclut une dette envers Socfin S.A. pour un montant de 126,5 millions d'euros (note 31).

Analyse de l'endettement à long terme par taux

2019					
EUR	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Côte d'Ivoire	12.978.252	5,50% à 6,50%	0	-	12.978.252
Nigeria	23.862.284	8,00% à 10,00%	0	-	23.862.284
Liberia	1.335.232	8,00%	0	-	1.335.232
Cameroun	12.498.473	5,00% à 7,09%	0	-	12.498.473
Ghana	13.000.003	4,00%	0	-	13.000.003
São Tomé	515.048	8,00%	0	-	515.048
	64.189.292		***0***		***64.189.292***
Autres emprunts					
Europe	90.000.000	4,80%	0	-	90.000.000
Sierra Leone	2.713.888	3,00%	0	-	2.713.888
Cameroun	2.032.655	6,00%	0	-	2.032.655
	94.746.543		***0***		***94.746.543***
TOTAL	***158.935.835***		***0***		***158.935.835***

2020					
EUR	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Côte d'ivoire	11.302.096	5,50% à 6,50%	0	-	11.302.096
Nigeria	23.485.314	5,00% à 10,00%	0	-	23.485.314
Liberia	2.680.222	7,60%	0	-	2.680.222
Cameroun	7.451.008	5,75% à 6,80%	0	-	7.451.008
Ghana	11.374.997	4,00%	0	-	11.374.997
São Tomé	347.577	8,00%	0	-	347.577
	56.641.214		***0***		***56.641.214***
Autres emprunts					
Europe	80.000.000	4,80%	0	-	80.000.000
Sierra Leone	5.521.791	3,00%	0	-	5.521.791
Cameroun	1.016.329	6,00%	0	-	1.016.329
	86.538.120		***0***		***86.538.120***
TOTAL	***143.179.334***		***0***		***143.179.334***

** Analyse de l'endettement à long terme par devise*

2019	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	13.000.003	25.476.725	23.862.284	515.048	1.335.233	0	0	64.189.293
Autres emprunts	90.000.000	2.032.655	0	0	2.713.887	0	0	94.746.542
Dettes liées aux contrats de location	0	5.955.517	285.681	309.896	1.251.400	52.527	48.902	7.903.923
TOTAL	***103.000.003***	***33.464.897***	***24.147.965***	***824.944***	***5.300.520***	***52.527***	***48.902***	***166.839.758***

2020	EUR	CFA	NGN	STN	USD	GHS	CDF	TOTAL EUR
Dettes auprès d'établissements financiers	11.374.997	18.753.103	23.485.314	347.577	2.680.223	0	0	56.641.214
Autres emprunts	80.000.000	1.016.329	0	0	5.521.791	0	0	86.538.120
Dettes liées aux contrats de location	0	6.337.409	444.374	309.268	1.071.012	46.191	36.834	8.245.088
TOTAL	***91.374.997***	***26.106.841***	***23.929.688***	***656.845***	***9.273.026***	***46.191***	***36.834***	***151.424.422***

** Analyse de l'endettement à long terme par échéance*

2019						
EUR	2021	2022	2023	2024	2025 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	13.416.719	12.549.036	13.798.354	8.701.982	15.723.202	64.189.293
Dettes liées aux contrats de location	820.639	236.320	109.015	113.716	6.624.234	7.903.924
Autres emprunts	3.730.214	91.016.327	0	0	0	94.746.541
TOTAL	***17.967.572***	***103.801.683***	***13.907.369***	***8.815.698***	***22.347.436***	***166.839.758***

2020						
EUR	2022	2023	2024	2025	2026 et au-delà	TOTAL
Dettes auprès d'établissements financiers	14.796.138	13.378.774	9.977.662	5.192.668	13.295.972	56.641.214
Dettes liées aux contrats de location	846.892	612.862	342.686	99.040	6.343.609	8.245.089
Autres emprunts	1.016.327	20.000.000	20.000.000	20.000.000	25.521.792	86.538.119
TOTAL	***16.659.357***	***33.991.636***	***30.320.348***	***25.291.708***	***45.161.373***	***151.424.422***

**** Dette nette***

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35.372.991	39.056.804
Dettes financières à plus d'un an	-143.179.333	-158.935.834
Dettes financières à moins d'un an	-161.970.563	-76.067.913
Dettes liées aux contrats de location	-9.599.124	-9.003.456
Dette nette	***-279.376.029***	***-204.950.399***
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35.372.991	39.056.804
Dettes financières à taux fixe	-305.149.897	-235.003.747
Dettes financières à taux variable	0	0
Dettes liées aux contrats de location	-9.599.124	-9.003.456
Dette nette	***-279.376.030***	***-204.950.399***

**** Réconciliation de la dette nette***

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	*Dettes financières à plus d'un an*	*Dettes financières à moins d'un an*	*Dettes liées aux contrats de location*	*TOTAL*
Situation au 1er janvier 2019	***34.700.835***	***-109.878.039***	***-104.120.025***	***0***	***-179.297.229***
Flux de trésorerie	4.198.042	-78.045.260	57.555.206	-8.461.007	-24.753.019
Différences de conversion	157.927	744.600	-7.856	-37.495	857.176
Transferts	0	27.970.748	-29.495.238	0	-1.524.490
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	272.118	0	-504.954	-232.836
Situation au 31 décembre 2019	***39.056.804***	***-158.935.834***	***-76.067.913***	***-9.003.456***	***-204.950.399***
Flux de trésorerie	-535.614	-7.420.943	8.634.199	1.622.570	2.300.212
Différences de conversion	-3.148.200	7.675.734	442.379	320.520	5.290.433
Transferts	0	15.501.713	-94.979.229	0	-79.477.516
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	-2.538.758	-2.538.758
Situation au 31 décembre 2020	***35.372.991***	***-143.179.333***	***-161.970.563***	***-9.599.124***	***-279.376.029***

Note 21. Autres dettes

	2020	2019
	EUR	EUR
Dettes sociales	4.738.243	5.304.994
Autres dettes (*)	73.668.080	155.788.204
Produits constatés d'avance	5.856.427	1.157.750
Total au 31 décembre	***84.262.750***	***162.250.948***
Dont dettes non-courantes	7.685.924	8.001.207
Dont dettes courantes	76.576.826	154.249.741

(*) Les « Autres dettes » sont principalement composées d'avances d'actionnaires pour 40,4 millions d'euros (40,4 millions d'euros en 2019), ainsi que des dettes liées au cash pooling chez Socfinaf S.A. pour 17,3 millions d'euros (100,5 millions d'euros en 2019).

Note 22. Instruments financiers

2019	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	*au coût*	*à la juste valeur*	*au coût*		*à la juste valeur*	*à la juste valeur*
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	91.902	0	***91.902***	0	0
Avances à long terme	1.623.672	0	321.105	***1.944.777***	1.623.672	321.105
Autres actifs non-courants	0	0	1.669.262	***1.669.262***	0	1.669.262
Créances commerciales	0	0	24.173.479	***24.173.479***	0	24.173.479
Autres créances	0	0	14.684.340	***14.684.340***	0	14.684.340
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	39.056.804	***39.056.804***	0	39.056.804
Total actifs	***1.623.672***	***91.902***	***79.904.990***	***81.620.564***	***1.623.672***	***79.904.990***
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an	158.935.834	0	0	***158.935.834***	158.938.040	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	7.903.924	0	0	***7.903.924***	7.903.924	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	8.001.208	***8.001.208***	0	8.001.208
Dettes financières à moins d'un an	65.883.668	0	10.184.245	***76.067.913***	65.883.668	10.184.245
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1.099.533	0	0	***1.099.533***	1.099.533	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	47.655.804	***47.655.804***	0	47.655.804
Autres dettes (courants)	0	0	154.249.740	***154.249.740***	0	154.249.740
Total passifs	***233.822.959***	***0***	***220.090.997***	***453.913.956***	***233.825.165***	***220.090.997***

2019	Juste valeur			
EUR	*Niveau 1*	*Niveau 2*	*Niveau 3*	*TOTAL*
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.902	***91.902***

(*) A titre d'information.

2020	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*)	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	*au coût*	*à la juste valeur*	*au coût*		*à la juste valeur*	*à la juste valeur*
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	91.900	0	***91.900***	0	0
Avances à long terme	1.093.041	0	323.549	***1.416.590***	1.093.041	323.549
Autres actifs non-courants	0	0	1.661.752	***1.661.752***	0	1.661.752
Créances commerciales	0	0	27.031.366	***27.031.366***	0	27.031.366
Autres créances	0	0	13.619.891	***13.619.891***	0	13.619.891
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	35.372.991	***35.372.991***	0	35.372.991
Total actifs	***1.093.041***	***91.900***	***78.009.549***	***79.194.490***	***1.093.041***	***78.009.549***
Passifs						
Dettes financières à plus d'un an	143.179.333	0	0	***143.179.333***	143.181.606	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	8.245.089	0	0	***8.245.089***	8.245.089	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	7.685.924	***7.685.924***	0	7.685.924
Dettes financières à moins d'un an	157.912.242	0	4.058.321	***161.970.563***	157.912.242	4.058.321
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1.354.035	0	0	***1.354.035***	1.354.035	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	48.492.731	***48.492.731***	0	48.492.731
Autres dettes (courants)	0	0	76.576.826	***76.576.826***	0	76.576.826
Total passifs	***310.690.699***	***0***	***136.813.802***	***447.504.501***	***310.692.972***	***136.813.802***

2020	Juste valeur			
EUR	*Niveau 1*	*Niveau 2*	*Niveau 3*	*TOTAL*
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	91.900	***91.900***

(*) A titre d'information.

Note 23. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

	2020	2019
Frais de personnel	*EUR*	*EUR*
Rémunérations	61.365.306	61.140.236
Charges sociales et charges liées aux retraites	7.225.673	6.270.284
Total au 31 décembre	***68.590.979***	***67.410.520***

Effectifs moyens de l'exercice	*2020*	*2019*
Directeurs	105	108
Employés	3.826	3.951
Ouvriers (y compris saisonniers)	19.360	20.107
TOTAL	***23.291***	***24.166***

Note 24. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (note 4)	1.691.356	1.218.431
Sur immobilisations incorporelles (note 5)	90.530	82.462
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 6)	31.155.070	28.785.376
Sur actifs biologiques producteurs (note 7)	21.138.207	19.263.259
Pertes de valeur		
Sur actifs biologiques producteurs (note 7)	5.336.984	0
Total au 31 décembre	***59.412.147***	***49.349.528***

Note 25. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.
Au 31 décembre 2020, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs susmentionnés.

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans, constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2020, les cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépassent pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.

A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans, constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, les cours observés durant l'exercice 2020 ne dépassent pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.
Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux et locaux n'indique pas d'indicateurs de pertes de valeurs.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

L'examen des indices physiques de perte au niveau de Brabanta a relevé que certaines surfaces plantées ont subi des dommages.
En examinant l'impact des changements importants impactant les flux de trésorerie, le Groupe a conclu qu'un indice de perte de valeur existe également au niveau de SRC.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs (« UGT ») ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité,
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et

- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

L'UGT est composée du secteur opérationnel de chaque entité. En effet, les décisions de gestion de l'activité ordinaire, telles que les ventes, les achats, le planting, le replanting et la gestion des ressources humaines sont prises directement au niveau de la société elle-même, de manière indépendante des autres sociétés du Groupe opérant dans le même pays et de la même segmentation opérationnelle telle que définie par IFRS 8.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Le taux d'actualisation utilisé, en 2020, pour l'actualisation des flux chez SRC s'élève à 6,01%. Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indices internes de perte de valeur, et suite aux tests de dépréciations, des pertes de valeur de 0,3 million d'euros pour Brabanta et 5,6 millions d'euros pour SRC ont été constatées en 2020 (note 7).

Au 31 décembre 2020, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 9 millions d'euros pour Brabanta, 5 millions d'euros pour PSG, 3,9 millions d'euros pour SAC et 3,1 millions d'euros pour Agripalma. Pour le secteur d'activité Hévéa, les réductions de valeur cumulées sont de 1,8 millions d'euros pour PSG, 1,4 millions d'euros pour Safacam et 27,2 millions d'euros pour SRC (note 7).

Note 26. Autres produits financiers

	2020	2019
	EUR	EUR
Sur actifs/passifs courants	***2.960.823***	***2.940.302***
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	101.110	381.723
Gains de change	2.678.112	2.372.777
Autres	181.601	185.802
Total au 31 décembre	***2.960.823***	***2.940.302***

Note 27. Charges financières

	2020	2019
	EUR	EUR
Intérêts et charges financières	15.932.295	11.387.352
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	952.679	910.029
Pertes de change	9.628.886	3.092.607
Autres	1.192.623	1.308.709
Total au 31 décembre	***27.706.483***	***16.698.697***

Note 28. Charge d'impôts

**** Composants de la charge d'impôts***

	2020	2019 Retraité
	EUR	EUR
Charge d'impôts exigibles	19.821.451	23.936.077
Charge d'impôts différés	-1.131.780	-1.696.384
Charge d'impôts au 31 décembre	***18.689.671***	***22.239.693***

**** Composants de la charge d'impôts différés***

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
IAS 19 : Engagements de retraites	362.236	-458.944
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	67.353	235.362
IAS 2/IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	-872.143	229.975
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-92.662	-27
IAS 12 : Latences fiscales	3.422.776	-704.594
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-2.798.648	-1.060.581
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-1.265.337	45.348
IAS 21 : Ecarts de conversion	-76.027	12.761
IFRS 16 : Contrats de location	87.889	-2.012
Autres	32.783	6.328
Charge d'impôts différés au 31 décembre	***-1.131.780***	***-1.696.384***

**** Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice***

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
Résultat avant impôts des activités poursuivies	***30.559.289***	***34.207.787***
Taux d'imposition normal de la société mère	24,94%	24,94%
Taux d'imposition normal des filiales	De 24,9 à 38,5%	De 24,9 à 38,5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	12.498.606	13.462.877
Impôts non provisionnés	639.874	18.863
Revenus définitivement taxés	206.499	196.744
Mesures favorables à l'investissement	-7.737.940	-11.077.000
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	4.848.363	6.527.810
Revenus non imposables	-734.058	-58.928
Dépenses non déductibles	3.303.703	2.826.800
Déficits à reporter	6.684.089	6.741.578
Autres avantages fiscaux	-291.178	-510.704
Rappel d'impôts	164.325	4.270.879
Impact sur le changement du taux d'imposition	-878.711	-155.778
Ajustements divers	-13.901	-3.448
Charge d'impôts au 31 décembre	***18.689.671***	***22.239.693***

**** Changement de taux des filiales***

Suite à la réforme de 2017, le taux d'imposition de Socfinaf est passé à 24,94% en 2019.
Le taux d'imposition de SAFA est passé de 33% à 28%.

En 2019, le taux d'imposition de Safacam est passé de 33% à 27,5%. Ce taux s'applique au Cameroun aux sociétés qui procèdent à des émissions obligataires sur la durée des obligations, à savoir 3 ans pour Safacam.

A partir de 2021, les sociétés cotées au Cameroun pourront bénéficier d'un taux d'imposition réduit de 27,5%. Ce taux a été utilisé pour valoriser les impôts différés de Socapalm et Safacam au 31 décembre 2020.

**** Rappel d'impôts***

En 2019, l'administration fiscale a redressé la charge d'impôt d'Okomu à hauteur de 3,7 millions d'euros suite à un report des déductions liées aux investissements imputées sur la base d'imposition des exercices antérieurs. Ces investissements sont déductibles de la base imposable lors de l'entrée en production des actifs liés.
Okomu a déduit de la base imposable de l'exercice 2019, 28,2 millions d'euros au titre des investissements effectués au cours des exercices antérieurs.

Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2020	*2019*
Résultat net (en euro)	-3.879.769	3.849.959
Nombre moyen d'actions	17.836.650	17.836.650
Résultat net par action non dilué (en euro)	***-0,22***	***0,22***

Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 mai 2021, de ne pas payer de dividende.

	2020	*2019*
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	0	0
Nombre d'actions	17.836.650	17.836.650
Dividende par action distribué sur la période	0	0

Note 31. Informations relatives aux parties liées

**** Rémunérations allouées aux administrateurs***

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Avantages à court terme	890.630	982.916
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	0

**** Transactions relatives aux autres parties liées***

2019				
EUR	*Société mère*	*Entreprises associées*	*Autres parties liées*	*TOTAL*
Actifs non-courants				
Avances à long terme	0	590.000	0	590.000
Actifs courants				
Créances commerciales	0	8.429.182	1.083	8.430.265
Autres créances	0	3.306.710	7.695	3.314.405
	0	***11.735.892***	***8.778***	***11.744.670***
Passifs non-courants				
Dettes financières	90.000.000	2.713.886	0	92.713.886
Passifs courants				
Dettes financières	36.287.369	0	0	36.287.369
Dettes commerciales	0	19.347.048	0	19.347.048
Autres dettes	0	104.230.494	40.403.288	144.633.782
	36.287.369	***123.577.542***	***40.403.288***	***200.268.199***
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	167.813.011	0	***167.813.011***
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	29.395.707	28.810	***29.424.517***
Produits financiers	0	22.843	0	***22.843***
Charges financières	5.141.833	794.581	1.600.000	***7.536.414***

2020				
EUR	*Maison mère*	*Entreprises associées*	*Autres parties liées*	*TOTAL*
Actifs non-courants				
Avances à long terme	0	590.000	0	590.000
Actifs courants				
Créances commerciales	0	11.591.055	4.975	11.596.030
Autres créances	0	2.145.213	5.636	2.150.849
	0	***13.736.268***	***10.611***	***13.746.879***
Passifs non-courants				
Dettes financières	0	5.521.787	80.000.000	85.521.787
Passifs courants				
Dettes financières	126.482.801	0	806.575	127.289.376
Dettes commerciales	0	18.204.450	0	18.204.450
Autres dettes (note 21)	0	22.098.034	40.403.942	62.501.976
	126.482.801	***40.302.484***	***41.210.517***	***207.995.802***
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	157.982.096	0	***157.982.096***
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	32.706.077	0	***32.706.077***
Produits financiers	0	2.520	0	***2.520***
Charges financières	5.825.712	362.645	4.808.767	***10.997.124***

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Financière Privée Holding et Afico. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2020, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2020, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2020, Socfinaf présente une dette de 80 millions d'euros envers Socfinasia. Cette créance comporte un intérêt de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2020 est de 3,2 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, le solde restant dû est présenté à 80,8 millions d'euros.
Socfinaf S.A. n'a pas versé de dividende en 2020 à la maison mère Socfin (2019 : nul). Socfinaf a contracté des emprunts pour 126,4 millions d'euros auprès de

Socfin (2019 : 126,3 millions d'euros). Ces emprunts sont productifs d'intérêts annuels à des taux variant entre 2,25 et 4,8%. A ce titre, Socfinaf S.A. a versé des intérêts sur emprunt pour un montant de 5,8 millions d'euros en 2020 contre 5,1 millions d'euros en 2019.

Note 32. Engagements hors bilan

En 2009, une filiale de Socfinaf S.A., Salala Rubber Corporation (SRC) a obtenu un prêt bancaire de USD 10 millions dont les contrats stipulent que Socfinaf S.A. doit nantir 123 titres qu'elle détient dans la société en faveur de l'établissement bancaire. En 2012, Liberian Agricultural Company (LAC) a acheté à Agrifinal 99 actions de SRC qui sont également nanties en faveur de cet établissement bancaire dans le cadre de ce prêt. Au 31 décembre 2020, le prêt a été intégralement remboursé et le nantissement levé (2019 : solde du prêt à 0,2 million d'euros).

En 2015, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 2 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les 11.000 ha de plantation financés par le prêt. Au 31 décembre 2020, l'emprunt a été intégralement remboursé (2019 : 1 million d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 10 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11.416 ha de plantation. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 21 millions d'euros (2019 : 20 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Agripalma LDA, a conclu une convention de crédit de 49 millions de Dobras (2 millions d'euros) dont le contrat stipule qu'Agripalma affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les installations et matériel professionnel. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 1,8 millions d'euros (2019 : 2 millions d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Plantations Socfinaf Ghana (PSG), a obtenu un prêt de 16,5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1,5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2020, le solde du prêt s'élève à 13 millions d'euros (2019 : 13 millions d'euros) et le découvert bancaire est nul (2019 : 1 million d'euros).

Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Principe et Congo (RDC).

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria et Cameroun proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia uniquement des ventes de caoutchouc, ceux des secteurs Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Principe et Congo (RDC) uniquement des ventes d'huile de palme et ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2019 - (Retraité)***

EUR	*Produits des activités ordinaires provenant des clients externes*	*Produits des activités ordinaires intersecteurs*	*Résultat sectoriel*
Europe	0	0	-3.719.977
Sierra Leone	12.457.250	0	-9.786.311
Liberia	29.750.036	0	-1.468.935
Côte d'Ivoire	138.361.953	0	15.173.778
Ghana	2.886.587	0	-1.420.684
Nigeria	55.044.697	0	23.777.291
Cameroun	128.215.070	0	29.973.108
São Tomé et Principe	143.499	0	-1.186.795
Congo (RDC)	9.264.642	0	-4.185.777
TOTAL	***376.123.734***	***0***	***47.155.700***
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.668.239
Juste valeur de la production agricole			762.313
Autres retraitements IFRS			-359.839
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			3.163.312
Produits financiers			4.050.920
Charges financières			-16.896.380
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			6.134.449
Impôts			-22.239.693
Résultat net de l'exercice			***18.102.543***

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2020***

EUR	*Produits des activités ordinaires provenant des clients externes*	*Produits des activités ordinaires intersecteurs*	*Résultat sectoriel*
Europe	0	0	-3.350.897
Sierra Leone	15.103.389	0	86.071
Liberia	29.475.396	0	-1.903.422
Côte d'Ivoire	141.938.986	69.616	22.172.685
Ghana	12.791.521	0	497.660
Nigeria	57.308.888	0	20.899.568
Cameroun	130.068.460	0	27.179.267
São Tomé et Principe	3.828.024	0	-1.968.995
Congo (RDC)	12.050.148	0	-125.900
TOTAL	***402.564.812***	***69.616***	***63.486.035***
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-69.616
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.642.721
Juste valeur de la production agricole			-3.163.007
Autres retraitements IFRS			2.195.000
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			-2.959.276
Produits financiers			3.097.028
Charges financières			-28.384.154
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées			1.259.361
Impôts			-18.689.671
Résultat net de l'exercice			***13.128.979***

**** Total des actifs sectoriels***

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
Europe	1.289.439	238.046
Sierra Leone	123.527.792	130.429.641
Liberia	102.262.017	108.821.884
Côte d'Ivoire	154.069.517	147.428.103
Ghana	72.516.209	84.091.394
Nigeria	116.371.568	124.071.435
Cameroun	181.476.836	190.480.436
São Tomé et Principe	28.473.479	30.829.959
Congo (RDC)	52.212.692	67.171.884
Total au 31 décembre	***832.199.549***	***883.562.782***
IFRS 3/IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-20.031.118	-16.751.589
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	206.021	3.342.885
Autres retraitements IFRS	-5.855.220	-6.465.146
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-48.682.927	-55.381.605
Total des actifs sectoriels consolidés	***757.836.305***	***808.307.327***
Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels		
Droits d'utilisation des actifs	7.796.257	7.206.480
Participations dans des entreprises associées	21.864.378	24.631.982
Titres valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat étendu	91.900	91.902
Avances à long terme	1.702.070	1.944.777
Actifs d'impôts différés	8.639.695	9.887.176
Autres actifs non courants	1.661.751	1.669.263
Actifs consolidés non courants	***41.756.050***	***45.431.580***
Autres créances	13.619.891	14.684.340
Actifs d'impôts exigibles	12.802.007	11.631.085
Actifs consolidés courants	***26.421.898***	***26.315.425***
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	***68.177.948***	***71.747.005***
Total actifs	***826.014.253***	***880.054.332***

Les actifs et passifs sectoriels sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils proviennent du reporting interne et ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS.

Les actifs sectoriels incluent uniquement les immobilisations, les actifs biologiques producteurs, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs sectoriels incluent uniquement les dettes commerciales et les autres dettes.

**** Total des passifs sectoriels***

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
Europe	57.949.838	141.254.816
Sierra Leone	6.196.389	5.489.175
Liberia	14.540.667	14.581.944
Côte d'Ivoire	16.466.700	19.597.816
Ghana	912.474	1.602.209
Nigeria	9.559.987	3.812.768
Cameroun	23.304.990	17.841.896
São Tomé et Principe	2.382.718	2.459.231
Congo (RDC)	2.689.124	2.909.108
Total au 31 décembre	***134.002.887***	***209.548.963***
Autres retraitements IFRS	-52.271	-58.054
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-8.881.065	-7.585.373
Total des passifs sectoriels consolidés	***125.069.551***	***201.905.536***
Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels		
Capitaux propres totaux	334.036.663	384.907.319
Passifs non-courants	182.079.295	196.930.470
Dettes financières à moins d'un an	161.970.563	76.067.912
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	1.354.035	1.099.533
Passifs d'impôts exigibles	20.857.243	18.520.497
Provisions	646.902	623.065
Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	***700.944.701***	***678.148.796***
Total capitaux propres et passifs	***826.014.253***	***880.054.332***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2019 (Retraité)***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Sierra Leone	0	4.723.487	0	4.723.487
Liberia	0	1.207.820	5.393.720	6.601.540
Côte d'Ivoire	24.534	4.512.806	2.395.829	6.933.169
Ghana	0	7.635.217	2.158.921	9.794.138
Nigeria	0	5.478.630	7.448.259	12.926.889
Cameroun	267.729	11.525.497	1.247.116	13.040.342
São Tome et Principe	0	1.684.598	1.376.850	3.061.448
Congo (RDC)	0	297.574	364	297.938
TOTAL	***292.263***	***37.065.629***	***20.021.059***	***57.378.951***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2020***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Sierra Leone	0	7.668.558	210.174	7.878.732
Liberia	0	1.113.036	4.261.794	5.374.830
Côte d'Ivoire	2.561	6.513.437	2.746.614	9.262.612
Ghana	0	515.524	521.316	1.036.840
Nigeria	0	17.153.521	5.046.892	22.200.413
Cameroun	134.582	12.066.579	2.935.090	15.136.251
São Tomé et Principe	0	68.175	0	68.175
Congo (RDC)	0	1.222.201	1	1.222.202
TOTAL	***137.143***	***46.321.031***	***15.721.881***	***62.180.055***

**** Information par secteur d'activité***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes

	2020	2019 Retraité
	EUR	*EUR*
Palmier	241.510.084	209.870.679
Hévéa	156.525.381	163.502.189
Autres produits agricoles	678.970	0
Autres	3.850.377	2.750.866
TOTAL	***402.564.812***	***376.123.734***

**** Information par zones géographiques***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients

EUR

2019
Retraité

Origine \ Implantation	Europe	Côte d'Ivoire	Nigeria	Cameroun	Congo	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	TOTAL
Sierra Leone	673.235	0	0	332.537	0	9.427.621	2.023.857	0	12.457.250
Liberia	29.750.036	0	0	0	0	0	0	0	29.750.036
Côte d'Ivoire	93.407.626	17.199.120	3.191.957	0	0	0	1.437.230	23.126.019	138.361.952
Ghana	0	0	0	0	0	0	2.886.587	0	2.886.587
Nigeria	0	0	55.044.697	0	0	0	0	0	55.044.697
Cameroun	8.721.082	10.500	0	119.443.181	0	0	40.308	0	128.215.070
São Tomé et Principe	0	0	0	0	0	0	143.500	0	143.500
Congo (RDC)	0	0	0	0	9.264.642	0	0	0	9.264.642
TOTAL	***132.551.979***	***17.209.620***	***58.236.653***	***119.775.718***	***9.264.642***	***9.427.621***	***6.531.481***	***23.126.019***	***376.123.734***

EUR

2020

Origine \ Implantation	Europe	Côte d'Ivoire	Nigeria	Cameroun	Congo	Sierra Leone	Autre(s) pays africain(s)	Reste du monde	TOTAL
Sierra Leone	377.308	0	0	0	0	13.051.964	1.313.141	360.979	15.103.392
Liberia	29.475.396	0	0	0	0	0	0	0	29.475.396
Côte d'Ivoire	81.031.287	25.891.579	0	0	0	0	2.740.694	32.275.428	141.938.988
Ghana	0	0	0	0	0	0	12.791.521	0	12.791.521
Nigeria	0	0	57.308.887	0	0	0	0	0	57.308.887
Cameroun	5.910.149	0	0	123.889.238	0	0	269.073	0	130.068.460
São Tomé et Principe	3.043.100	0	0	565.323	0	0	219.601	0	3.828.024
Congo (RDC)	0	0	0	0	12.050.145	0	0	0	12.050.145
TOTAL	***119.837.241***	***25.891.579***	***57.308.887***	***124.454.561***	***12.050.148***	***13.051.964***	***17.334.030***	***32.636.406***	***402.564.812***

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe procède à un suivi régulier de ses ratios financiers et notamment le ratio d'endettement net sur fonds propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

**** Risque de prix sur les marchés des matières premières***

Risque potentiel :

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et ;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

**** Risque de devises étrangères***

Risque potentiel :

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités :

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne les emprunts hors Groupe.

**** Risque de taux d'intérêts***

Risque potentiel :

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.

Gestion du risque et opportunités :

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Risque de liquidité

Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités :

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel :

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités :

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement. La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Risque d'expropriation

Risque potentiel :

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités :

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel :

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :
- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Sensibilité aux risques

**** Risque de change***
Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0,7 million d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales réalisées en monnaie locale en 2020 étaient de 241,5 millions d'euros.

**** Risque de taux d'intérêts***
La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la note 20. Au 31 décembre 2020, il n'y a pas d'emprunts à taux variable.

**** Risque de crédit***
Au 31 décembre 2020, les créances commerciales des clients locaux s'élèvent à 27 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR (société mise en équivalence). Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Créances commerciales	28.809.811	25.964.060
Correction de valeur sur créances commerciales	-1.778.445	-1.790.581
Autres créances	13.619.891	14.684.340
Total net des créances	***40.651.257***	***38.857.819***
Montant non échu	40.241.499	38.554.104
Montant échu depuis moins de 6 mois	291.321	112.045
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	106.543	165.096
Montant échu depuis plus d'un an	11.894	26.574
Total net des créances	***40.651.257***	***38.857.819***

**** Risque de liquidité***
Les dettes financières et la position de trésorerie telles que mentionnées aux notes 16 et 20 respectivement sont maintenues au sein d'établissements présentant de faible risques de crédit.

Note 35. Passifs éventuels

La Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (« SOGB »), société anonyme de droit ivoirien et filiale du Groupe est impliquée dans un litige avec la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (« CNPS ») de Côte d'Ivoire. Ce litige porte sur le contrôle de l'imposition des avantages en nature que la SOGB aurait dû verser à la CNPS pour avoir mis à disposition des logements à ses employés.

Suite à une première analyse pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013, la CNPS a estimé un montant dû de 182 millions de francs CFA soit l'équivalent d'EUR 277.000. Sur la base des calculs de la SOGB, le montant dû s'établit à 32 millions de Francs CFA soit l'équivalent d'EUR 48.000.

Suite à une contrainte, l'affaire a été portée devant le tribunal de Sassandra. Ce dernier a invité les deux parties à aboutir à un règlement amiable du litige les opposant et à lui produire un accord transactionnel, le cas échéant.

A défaut d'un règlement amiable du litige, il appartiendrait au tribunal de Sassandra de se prononcer sur le fond.

La CNPS a effectué une seconde analyse portant sur les exercices de 2014 à 2018. La CNPS a ajouté au précédent montant, une somme de 1.650 millions de francs CFA soit l'équivalent de 2,5 millions d'euros. La SOGB a enregistré une provision d'un montant de 250 millions de francs CFA, soit l'équivalent d'EUR 381.000 qui correspond au montant qu'elle considère effectivement dû.

La question relative aux logements sur les plantations en zone rurale est une problématique d'ordre général et concerne la plupart des entreprises agricoles et forestières, notamment celles du secteur de l'hévéa, du palmier à huile et de la banane.

C'est la raison pour laquelle des actions ont été menées par des entreprises du secteur, soutenues en cela par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (« UNEMAF ») et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (« CGECI »), en vue d'obtenir une position claire de la CNPS à ce sujet.

La CNPS avait toujours accordé une tolérance concernant la détermination des avantages en nature constitués par la mise à disposition de logement en zone rurale.

Une proposition d'arbitrage a été introduite auprès du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale par un groupe de travail regroupant des membres de la CGECI et de l'UNEMAF. Des réunions de travail devaient avoir lieu dans le courant de l'année 2020 mais celles-ci ont été reportées en raison de la situation sanitaire et n'ont pas repris à ce jour.

A la date de clôture des comptes, la procédure amiable est donc toujours en cours. De son issue dépendra la saisine du tribunal de Sassandra qui aura seul le pouvoir de contraindre les parties. Dans la mesure où il n'existe, à ce jour, aucune contrainte légale et sur base des éléments précédents, la Direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible.

Note 36. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent en Afrique.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans les pays d'Afrique concernés (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Principe et République Démocratique du Congo), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 37. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement post-clôture important concernant le Groupe n'est à signaler.

Note 38. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

	2020	2019
	EUR	*EUR*
Audit (TVAC)	378.402	281.015

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe, à savoir EY pour 2020 et C-Clerc S.A. pour 2019 (membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres de son réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2020 ou en 2019.

Note 39. Correctif du 19 mai 2021

Les états financiers consolidés ont été initialement arrêtés et approuvés en date du 30 avril 2021 par le Conseil d'Administration. Suite à l'identification de certaines erreurs qui ne portent en aucun cas sur la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidé, les états financiers consolidés ont été à nouveau arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021. Les erreurs identifiées et corrigées sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Note	Référence	Version du 30 avril 2021	Version du 19 mai 2021
9	Tableau « Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence » :		
	Socfinco FR S.A. - Dividendes reçus 2020 (EUR)	100 000	0
29	Tableau « Résultat net par actions » :		
	Résultat net 2020 (EUR)	-2 532 492	-3 879 769
	Résultat net par action non-dilué 2020 (EUR)	-0,14	-0,22
	Résultat net 2019 (EUR)	2 268 565	3 849 959
	Résultat net par action non-dilué 2019 (EUR)	0,13	0,22

Des erreurs mineures de grammaire, d'orthographe et d'arrondis ont également été corrigées.

Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 mai 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société arrêtés au 31 décembre 2020.

Activités

Socfinaf S.A. détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale dans les secteurs du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

(millions d'euros)	2020	2019
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières	24,7	37,0
Total des produits	***24,7***	***37,0***
CHARGES		
Corrections de valeur :		
- sur immobilisations financières	35,0	1,3
- sur actifs circulants	0,7	0,0
Autres charges externes	3,4	3,7
Intérêts et autres charges financières	11,5	7,5
Impôts	2,7	2,9
Total des charges	***53,3***	***15,4***
PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE	***-28,6***	***21,6***

Produits des immobilisations financières

(millions d'euros)	2020	2019
Dividendes		
Socapalm	11,6	10,5
Befin	4,1	8,7
Sogescol FR	3,2	2,7
Okomu	2,9	7,8
Safa	0,6	1,2
Socfinco FR	0,0	2,0
Autres	0,2	0,5
Total des dividendes	***22,6***	***33,4***

Les intérêts sur créances immobilisées s'élèvent à 2,1 millions d'euros.

La perte de l'exercice s'élève à 28,6 millions d'euros contre un profit de 21,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Bilan

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de Socfinaf S.A. s'établit à 518,1 millions d'euros contre 548,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

L'actif de Socfinaf S.A. se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 204,5 millions d'euros, de créances long terme pour 308,8 millions d'euros, de créances sur entreprises liées et d'autres créances pour 3,4 millions d'euros et d'avoirs en banque pour 1,2 millions d'euros.

Les fonds propres, avant affectation du résultat, s'élèvent à 252,3 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'exercice 2020, Socfinaf a acquis 2.464.922 (0,26%) actions Okomu pour un montant de 0,4 million d'euros. Des réductions de valeur sur les participations Salala Rubber Corporation, Brabanta, Socfinco, Immobilière de la Pépinière et Socfin Research ont été comptabilisées pour un montant total de 35 millions d'euros.

Evaluation

Les participations sont estimées à une valeur globale de 449,6 millions d'euros et présentent une plus-value latente de 245,2 millions d'euros par rapport à leur valeur d'acquisition comptable éventuellement corrigée.

Participations

Les principales participations directes et indirectes ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PROJETS EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2020												
		AFRIQUE										
		Sierra Leone	Liberia	Côte d'Ivoire		Nigeria	Ghana	SAO Tomé	Cameroun		RDC	TOTAL AFRIQUE
En milliers d'euros		SAC	LAC et SRC	SOGB	SCC	OKOMU	PSG	AGRIPALMA	SAFACAM	SOCAPALM	BRABANTA	
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2019	12.294	29.929	91.841	44.732	54.819	2.846	143	26.744	106.194	9.263	378.807
	Réalisé 2020	**14.994**	**29.310**	**99.304**	**40.288**	**56.520**	**12.655**	**3.828**	**25.490**	**108.245**	**11.923**	**402.556**
	Budget 2020	18.761	35.094	101.906	43.783	60.282	10.238	6.886	28.475	105.504	11.672	422.600
	Budget 2021	22.092	31.501	93.160	40.533	62.181	13.535	6.205	28.288	109.176	11.815	418.486
RESULTAT NET	Réalisé 2019	-10.660	-3.541	6.891	4.169	16.057	-7.459	-1.355	1.221	18.668	-4.245	19.746
	Réalisé 2020	**-1.105**	**-3.764**	**11.666**	**4.379**	**17.891**	**-3.482**	**-2.175**	**1.037**	**17.624**	**-346**	**41.725**
	Budget 2020	-2.620	-969	11.989	3.893	10.439	-4.748	1.040	2.262	18.386	-1.656	38.017
	Budget 2021	-719	-1.882	7.477	2.470	15.600	540	-543	2.230	17.473	406	43.052
PALMIER												
SURFACES (HA)	Mature	12.349	-	7.471	-	18.879	5.560	2.100	5.072	30.626	6.169	88.226
	Immature	-	-	-	-	181	580	-	257	1.948	-	2.966
	Total	***12.349***	**-**	***7.471***	**-**	***19.060***	***6.140***	***2.100***	***5.329***	***32.574***	***6.169***	***91.192***
PRODUCTION FFB	Réalisé 2019	110.106	-	162.053	-	190.529	51.121	5.986	73.943	484.028	67.723	1.145.490
	Réalisé 2020	**144.455**	**-**	**154.427**	**-**	**214.281**	**70.754**	**22.640**	**72.182**	**490.591**	**81.630**	**1.250.960**
	Budget 2020	134.104	-	151.918	-	236.719	74.317	44.769	73.608	476.219	83.138	1.274.792
	Budget 2021	150.338	-	152.409	-	270.081	88.893	31.500	76.308	474.744	87.841	1.332.114
PRODUCTION HPB	Réalisé 2019	24.297	-	38.579	-	42.204	1.523	1.075	16.068	140.349	16.243	280.338
	Réalisé 2020	**30.748**	**-**	**36.228**	**-**	**45.445**	**18.892**	**5.097**	**16.539**	**145.898**	**20.438**	**319.284**
	Budget 2020	30.039	-	36.014	-	48.527	16.350	9.000	16.208	139.222	17.950	313.310
	Budget 2021	34.578	-	35.597	-	56.447	22.223	7.245	17.264	146.122	20.255	339.730
TAUX D'EXTRACTION	Réalisé 2019	22,37	-	22,51	-	22,19	22,32	18,25	21,64	22,43	23,50	22,38
	Réalisé 2020	**22,77**	**-**	**22,44**	**-**	**21,28**	**26,70**	**0,22**	**22,77**	**22,03**	**24,48**	**22,11**
	Budget 2020	22,40	-	22,52	-	20,50	22,00	22,50	21,90	22,14	22,00	21,89
	Budget 2021	23,00	-	22,50	-	20,90	25,00	23,00	22,50	22,21	22,80	22,33
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2019	12.294	-	20.299	-	46.086	2.846	143	18.023	103.914	9.263	212.869
	Réalisé 2020	**14.994**	**-**	**25.287**	**-**	**49.476**	**12.655**	**3.828**	**19.861**	**107.939**	**11.923**	**245.962**
	Budget 2020	18.761	-	23.639	-	50.108	10.100	6.886	18.961	102.799	11.672	242.925
	Budget 2021	22.092	-	22.195	-	51.391	13.319	6.205	19.862	107.172	11.815	254.052
CAOUTCHOUC												
SURFACES (HA)	Mature	-	12.511	11.491	-	5.143	-	-	3.202	1.883	-	34.230
	Immature	-	4.679	4.686	-	2.192	942	-	1.322	196	-	14.016
	Total	**-**	***17.190***	***16.177***	**-**	***7.335***	***942***	**-**	***4.524***	***2.079***	**-**	***48.247***
PRODUCTION CTC	Réalisé 2019	-	24.939	62.678	38.241	7.248	-	-	7.393	-	-	140.499
	Réalisé 2020	-	28.363	67.594	35.882	7.341	-	-	5.276	-	-	144.456
	Budget 2020	-	29.000	66.000	38.000	8.504	-	-	8.257	-	-	149.761
	Budget 2021	-	29.532	66.500	38.000	8.925	-	-	7.899	-	-	150.856
CHIFFRE D'AFFAIRES	Réalisé 2019	-	29.929	71.543	44.732	8.734	-	-	8.721	-	-	163.659
	Réalisé 2020	-	29.310	74.017	40.288	7.043	-	-	5.629	-	-	156.288
	Budget 2020	-	35.094	78.267	43.783	10.174	138	-	9.514	-	-	176.969
	Budget 2021	-	31.501	70.965	40.533	10.790	216	-	8.426	-	-	162.431

Les données de production correspondent aux quantités en tonnes de Caoutchouc Usiné et d'Huile de Palme Brute.
Ce tableau n'inclut pas les données relatives à la production d'huile raffinée (SPFS).

La production et le chiffre d'affaires caoutchouc sont présentés après élimination des transactions intercos. Les chiffres consolidés peuvent toutefois diverger.

Affectation du résultat

La perte de l'exercice de EUR 28.649.333,76, augmentée du report bénéficiaire antérieur de EUR 153.563.826,44 forment un solde bénéficiaire de EUR 124.914.492,68 qu'il vous est proposé de reporter à nouveau.

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 129.170.169,60 et se présentera comme suit :

Réserves	*EUR*
Réserve légale	3.567.330,00
Autres réserves	628.717,42
Réserve disponible	59.629,50
Report à nouveau	124.914.492,68
	129.170.169,60

Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres, au cours de l'exercice 2020.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2020, Socfinaf S.A. n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Au cours de l'exercice 2020, la Société n'a pas eu recours à des instruments financiers.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b)
et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 35.673.300 euros représenté par 17.836.650 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 58,85% dans le capital de Socfinaf S.A.

Le 03/09/2014, Compagnie du Cambodge a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 9% dans le capital de Socfinaf S.A. 7,07% sont détenus par Compagnie du Cambodge, 1,08% par Société Industrielle et Financière de l'Artois, 0,49% par Bolloré S.A. et 0,36% par Compagnie des Glénans.

h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales.*

Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.
Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année ».

Art. 23. des statuts : « *En cas de décès ou de démission d'un Administrateur, il pourra être pourvu provisoirement à son remplacement en observant à ce sujet les formalités prévues par la loi. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive* ».

Art. 32. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-3 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée* ».

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil* ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 5 §3 et 4 : « Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.
La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions ».

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :
- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Rapport de gestion social

Politique de gestion responsable

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2020.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

La valeur estimée de Socfinaf S.A. au 31 décembre 2020 avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à 497,5 millions d'euros, soit 27,89 euros par action contre 29,53 euros au terme de l'exercice précédent. Cette évaluation intègre les plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à 11,10 euros au terme de l'exercice 2020 contre 12,00 euros un an plus tôt.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement post-clôture important concernant la Société n'est à signaler.

Principaux risques et incertitudes

Il faut souligner que les investissements du Groupe en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

Impact de la crise sanitaire de la Covid-19

Outre les mesures sanitaires prises par le Groupe et décrites dans le rapport de développement durable, le Groupe a, au début de la crise de la Covid-19, limité la saignée des hévéas aux parcelles les plus productives. Il en résulte une production de caoutchouc propre inférieure de 13% au budget. Cette baisse de production a été compensée par l'augmentation des achats aux tiers.

Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur l'activité huile de palme.

Les prévisions financières de la Société et de ses filiales directes et indirectes pour les exercices 2021 et 2022, les niveaux soutenus des prix de marchés dans cette première partie de l'année, indiquent que l'activité génèrera des liquidités suffisantes pour faire face aux obligations du Groupe et assurer la perspective de continuité de l'exploitation.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2021 dépendra dans une large mesure des distributions des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Le mandat de Monsieur Philippe de Traux, administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2027.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les comptes annuels

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Aux actionnaires de Socfinaf S.A.
4, avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Socfinaf S.A. (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISAs ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) N° 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 13 des états financiers, qui décrit que les états financiers de la Société au 31 décembre 2020 initialement approuvés par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2021 ont été retraités et ont fait l'objet d'un nouvel arrêté en date du 19 mai 2021 avec émission d'une opinion d'audit révisée à cette date. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Autre sujet

Les états financiers de la société au 31 décembre 2019 ont été audités par un autre Réviseur d'Entreprises Agréé qui a émis une opinion non-modifiée sur ces états financiers le 9 avril 2020.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des parts dans et créances sur des entreprises liées

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptables des parts dans et créances sur des entreprises liées s'élève à 513 millions d'euros et représente 99% du

total actif du bilan. Ces parts dans et créances sur des entreprises liées sont évalués au coût d'acquisition historique, respectivement leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires. En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

L'appréciation du caractère durable de dépréciation de ces participations requiert l'exercice du jugement du Conseil d'Administration dans son choix des éléments à considérer selon les participations et créances concernées, qu'il s'agisse d'éléments de marché (cours de bourse lorsqu'applicable) et/ou historiques (quote-part d'actif net comptable réévalué) et/ou prévisionnels (flux de trésorerie futurs aux actionnaires actualisés).

En raison du montant significatif des parts dans et créances sur des entreprises liées ainsi que du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur par le Conseil d'Administration, nous avons considéré l'évaluation des parts dans et créances sur des entreprises liées comme un point clé de notre audit.

Réponse d'audit apportée

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs des parts dans et créances sur des entreprises liées :

- Nous avons apprécié les méthodes de valorisation utilisées par le Conseil d'Administration, telles que décrites dans la note 2 de l'annexe aux comptes annuels pour déterminer la valeur des corrections de valeur à comptabiliser sur les parts dans et/ou créances sur des entreprises liées ;

- Nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes de valorisation retenues par le Conseil d'Administration :
  - pour les valorisations reposant sur des données de marché, nous avons testé la concordance entre les cours de bourse au 31 décembre 2020 utilisés pour la valorisation des participations et les cotations officielles ;
  - pour les valorisations reposant sur des éléments historiques, nous avons testé la concordance entre les capitaux propres retenus et l'information financière des entreprises liées et nous avons évalué le caractère probant de la documentation sur laquelle les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés ;

- Nous avons apprécié, pour les participations pour lesquelles l'une des méthodes ci-dessus indiquerait une valorisation inférieure au prix d'acquisition, les hypothèses retenues pour le calcul des flux futurs de trésorerie aux actionnaires actualisés et, en particulier, apprécié le caractère raisonnable des flux futurs de trésorerie aux actionnaires considérés au regard de l'environnement économique et des données financières et non-financières disponibles aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;

- Nous avons évalué le caractère approprié des informations présentées dans la note 3 – Immobilisations financières de l'annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2020.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel comprenant les rapports de gestion et de la déclaration sur le gouvernement d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les

informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables du gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces ou les mesures de sauvegarde appropriées s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 26 mai 2020 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est d'un an.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

La déclaration sur le gouvernement d'entreprise présentée aux pages 32 à 38 relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont en concordance avec les états financiers et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

Yves EVEN

Luxembourg, le 19 mai 2021

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2020

ACTIF	Note	2020 EUR	2019 EUR
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		204.471.182,44	239.027.474,05
Créances sur des entreprises liées		308.818.543,42	304.096.770,27
		513.289.725,86	***543.124.244,32***
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.642.810,47	2.813.410,86
Autres créances			
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		1.260.052,43	1.376.366,69
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		484.160,00	739.054,17
		3.383.022,90	***4.928.831,72***
Valeurs mobilières			
Parts dans des entreprises liées		*248.406,09*	*248.406,09*
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		***1.192.846,04***	***169.132,36***
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		***518.118.000,89***	***548.470.644,49***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF	Note	2020 EUR	2019 EUR
CAPITAUX PROPRES	4		
Capital souscrit		35.673.300,00	35.673.300,00
Primes d'émission		87.453.866,21	87.453.866,21
Réserves			
Réserve légale		3.567.330,00	3.567.330,00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		688.346,92	688.346,92
		4.255.676,92	***4.255.676,92***
Résultats reportés		153.563.826,44	131.986.469,61
Résultat de l'exercice		-28.649.333,76	21.577.356,83
		252.297.335,81	***280.946.669,57***
DETTES			
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		33,70	19,20
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		98.280,00	93.565,00
Dettes envers des entreprises liées	5		
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		80.000.000,00	90.000.000,00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		144.632.022,78	137.019.083,12
Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	6		
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		40.402.185,84	40.403.287,84
Autres dettes			
Dettes fiscales		600.395,00	0,00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		87.747,76	8.019,76
		265.820.665,08	***267.523.974,92***
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		***518.118.000,89***	***548.470.644,49***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2020

	Note	2020 EUR	2019 EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-2.768.190,30	-3.168.562,91
Corrections de valeur			
sur éléments de l'actif circulant		-739.054,17	0,00
Autres charges d'exploitation		-645.045,99	-644.149,53
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	24.688.942,04	36.999.400,78
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		2.639,72	22.906,60
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	3	-34.985.416,74	-1.301.090,27
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-9.140.689,59	-5.686.345,89
autres intérêts et charges financières		-2.325.238,41	-1.698.468,51
Impôts sur le résultat		-2.136.885,32	-2.462.173,44
Résultat après impôts sur le résultat		-28.048.938,76	22.061.516,83
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-600.395,00	-484.160,00
Résultat de l'exercice		***-28.649.333,76***	***21.577.356,83***

Proposition de répartition bénéficiaire

	2020 EUR	2019 EUR
Report à nouveau	124.914.492,68	153.563.826,44
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	0,00	0,00
90% aux 17.836.650 actions	0,00	0,00
	124.914.492,68	***153.563.826,44***
Dividende par action	***0,00***	***0,00***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

3. Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2020

Note 1. Généralités

SOCFINAF S.A., ci-après la « Société », a été constituée le 22 octobre 1961 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de « soparfi » le 10 janvier 2011. La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 6225 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0056569402.

La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La Société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » et qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Continuité d'exploitation, y inclus impact de la pandémie COVID-19

Au 31 décembre 2020, le besoin en fond de roulement est négatif à hauteur de EUR 182.985.009, les passifs dus sous 12 mois (EUR 185.820.631) excédant les actifs réalisables sous 12 mois (EUR 2.835.657).

La Société a pris les mesures nécessaires afin de rééchelonner le remboursement de sa dette en :

- modifiant par avenant signé en date du 17 mars 2021 la convention de trésorerie du 9 décembre 2016 signée avec la Société Financière des Caoutchoucs S.A., d'un montant de EUR 90.000.000. Selon les termes de cet avenant, l'échéance de remboursement est prolongée du 9 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la Société Financière des Caoutchoucs S.A. qui s'engage à ne pas demander le remboursement des avances consenties dans le cadre des conventions de trésorerie du 7 mai 2018 et 23 juillet 2018, d'un montant total de EUR 35.000.000, avant le 30 juin 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la société Socfinde S.A. qui s'engage à ne pas demander le remboursement de l'encours du cash pooling au 31 décembre 2020, d'un montant de EUR 17.341.476, avant le 30 juin 2022 ;

- obtenant une lettre de confort datée du 17 mars 2021 de la société Palmboomen Cultuur Maatschappij, en abrégé MOPOLI, qui s'engage à ne pas demander le remboursement de l'avance consentie à la Société dans le cadre de la convention datée du 20 novembre 2014, d'un montant de EUR 20.000.000, avant le 30 juin 2022 ;

Par ailleurs, la Direction estime qu'il n'existe pas d'éléments qui indiqueraient que le prêt de 20 millions d'euros dû à Bolloré Participations S.E. (note 6) ne soit pas étendu au 31 décembre 2022.

Durant l'année 2020, suite à l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités des filiales directes et indirectes de la Société, la Direction s'est adaptée aux nouvelles restrictions et suit constamment l'évolution du risque lié à cette crise sanitaire. La propagation du virus demeure active et imprévisible, ce qui voue le développement économique à un avenir incertain.

En tenant compte des mesures décrites ci-dessus et de l'impact de l'épidémie de COVID-19 sur base des informations disponibles à ce jour, la Société a préparé un plan de trésorerie évaluant sa position de liquidité sur base des meilleures estimations de la Direction. En considérant les dividendes à recevoir des filiales sur l'exercice 2021 et la capacité de la Société à tirer sur le cash pooling du Groupe (Socfinde), ce plan de trésorerie montre des liquidités suffisantes pour lui permettre de faire face à ses obligations et confirment l'hypothèse de la continuité d'exploitation pour au moins les douze mois suivant la date d'approbation de ses états financiers 2020.

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 relatifs à certains postes de l'actif, du passif et du compte de profits et pertes ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020. Ces reclassifications n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ou au taux inclus dans le contrat de couverture pour les éléments couverts par un contrat de change à terme. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période en cours ;

- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;

- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non-réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évalués au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé.

- pour les participations dans des plantations ou sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

  Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		*Créances sur des entreprises liées*		*Total*	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	EUR	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
Prix d'acquisition/Valeur nominale au début de l'exercice	***244.349.925,24***	***244.708.284,16***	***304.096.770,27***	***298.619.716,61***	***548.446.695,51***	***543.328.000,77***
Augmentations	429.125,13	0,00	4.969.241,68	6.706.263,75	5.398.366,81	6.706.263,75
Diminutions	0,00	-358.358,92	-247.468,53	-1.229.210,09	-247.468,53	-1.587.569,01
Prix d'acquisition/Valeur nominale à la fin de l'exercice	***244.779.050,37***	***244.349.925,24***	***308.818.543,42***	***304.096.770,27***	***553.597.593,79***	***548.446.695,51***
Corrections de valeur au début de l'exercice	***-5.322.451,19***	***-4.021.360,92***	***0,00***	***0,00***	***-5.322.451,19***	***-4.021.360,92***
Dotations	-34.985.416,74	-1.301.090,27	0,00	0,00	-34.985.416,74	-1.301.090,27
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	***-40.307.867,93***	***-5.322.451,19***	***0,00***	***0,00***	***-40.307.867,93***	***-5.322.451,19***
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	***204.471.182,44***	***239.027.474,05***	***308.818.543,42***	***304.096.770,27***	***513.289.725,86***	***543.124.244,32***

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	*Pays*	*% détenu*	*Valeur nette comptable EUR*	*Exercice clôturé au*	*Devises des comptes annuels*	*Fonds propres en devises (y inclus résultat net) **	*Résultat net en devises **
Plantations Socfinaf Ghana	Ghana	100,00	32.503.775	31.12.2020	GHS	147.879.004	-23.154.560
Socfin Agricultural Company Ltd	Sierra Leone	93,00	20.445.954	31.12.2020	USD	-2.995.999	-1.274.591
Liberian Agricultural Company	Liberia	100,00	13.793.904	31.12.2020	USD	52.395.563	-962.884
Salala Rubber Corporation	Liberia	64,91	0	31.12.2020	USD	3.282.306	-3.378.868
Bereby-Finances S.A. « BEFIN »	Côte d'Ivoire	87,06	13.604.405	31.12.2020	XAF	13.924.027.112	2.762.233.104
Socapalm S.A.	Cameroun	67,46	40.640.840	31.12.2020	XAF	74.878.876.513	11.560.698.984
Okomu Oil Palm Company Plc	Nigeria	65,23	20.785.984	31.12.2020	NGN	34.588.972.594	7.387.384.328
Brabanta S.A.	Congo (RDC)	99,80	17.805.468	31.12.2020	CDF	43.168.421.431	-741.103.082
Induservices S.A.	Luxembourg	30,00	30.000	31.12.2020	EUR	236.129	3.936
Management Associates S.A.	Luxembourg	20,00	400.000	31.12.2020	EUR	2.437.089	-167.918
Socfinde S.A.	Luxembourg	20,00	801.000	31.12.2020	EUR	5.873.284	-67.644
Terrasia S.A.	Luxembourg	33,28	246.705	31.12.2020	EUR	554.920	27.710
SAFA	France	100,00	26.535.600	31.12.2020	EUR	20.240.876	565.637
Induservices FR S.A.	Suisse	50,00	642.202	31.12.2020	EUR	693.576	-69.105
Socfinco FR S.A.	Suisse	50,00	486.891	31.12.2020	EUR	11.811.775	2.036.824
Sogescol FR S.A.	Suisse	50,00	1.985.019	31.12.2020	USD	13.483.580	3.758.811
Socfin Green Energy S.A.	Suisse	50,00	48.780	31.12.2020	EUR	1.442.784	-62.881
Socfin Research S.A.	Suisse	50,00	1.852.020	31.12.2020	EUR	3.704.031	-232.212
Sodimex FR S.A.	Suisse	50,00	621.424	31.12.2020	EUR	4.112.846	385.143
Centrages S.A.	Belgique	50,00	4.074.577	31.12.2020	EUR	3.114.504	243.749
Gaummes S.A.	Belgique	50,00	47.532	31.12.2020	EUR	95.029	-8.026
Immobilière de la Pépinière S.A.	Belgique	50,00	3.015.798	31.12.2020	EUR	3.771.678	-129.786
Socfinco S.A.	Belgique	50,00	879.550	31.12.2020	EUR	1.759.151	219.821
Sodimex S.A.	Belgique	50,00	102.200	31.12.2020	EUR	172.921	-31.259
STP Invest S.A.	Belgique	100,00	3.000.090	31.12.2020	EUR	1.776.044	-965
			204.349.718				

(*) Sur base de données financières non-auditées.

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est d'avis que :

- la valeur d'acquisition de Socfin Research de EUR 2.828.922 est supérieure à sa quote-part dans les fonds propres qui s'élève à EUR 1.852.020. Dès-lors, une réduction de valeur complémentaire de EUR 116.100 a été comptabilisée pour porter la réduction de valeur totale à EUR 976.902 ;

- la valeur d'acquisition d'Immobilière de la Pépinière de EUR 4.261.750 est supérieure à sa quote-part dans les fonds propres qui s'élève à EUR 3.015.798. Dès-lors, une réduction de valeur complémentaire de EUR 149.652 a été comptabilisée pour porter la réduction de valeur totale à EUR 1.245.951 ;

- la valeur d'acquisition de Socfinco de EUR 1.680.763 est supérieure à sa quote-part dans les fonds propres qui s'élève à EUR 879.550. Dès-lors, une réduction de valeur de EUR 801.213 a été comptabilisée ;

- la valeur d'acquisition de Salala Rubber Corporation de EUR 23.977.984 est supérieure à sa quote-part dans la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés. Compte tenu du caractère durable de la perte de valeur estimée par le Conseil d'Administration, une réduction de valeur de EUR 23.977.984 a été comptabilisée ;

- la valeur d'acquisition de Brabanta de EUR 27.745.936 est supérieure à sa quote-part dans la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés. Compte tenu du caractère durable de la perte de valeur estimée par le Conseil d'Administration, une réduction de valeur de EUR 9.940.468 a été comptabilisée.

Le Conseil d'Administration estime qu'il n'existe pas d'indicateur de perte de valeur durable concernant les autres parts dans des entreprises liées.

Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2020, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	*Devise*	*Solde*	*Solde*	*Gain / (Perte) de change latente **
		Devise	*EUR*	*EUR*
Induservices S.A.	EUR	130.000	130.000	-
Management Associates S.A.	EUR	460.000	460.000	-
Salala Rubber Corporation	USD	42.364.218	35.324.868	-801.017
Brabanta S.A.	USD	87.110.525	67.939.644	3.049.293
Socfin Agricultural Company Ltd	USD	132.007.470	108.231.749	-654.967
Liberian Agricultural Company	USD	35.283.333	31.319.084	-2.565.406
Plantations Socfinaf Ghana	USD	47.000.000	39.925.633	-1.623.946
Agripalma LDA	EUR	25.487.565	25.487.565	-
Situation au 31 décembre 2020			***308.818.543***	***-2.596.043***

* Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les créances sur des entreprises liées restent converties au taux historique et le résultat de change latent n'est pas comptabilisés dans le compte de profits et pertes, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Au 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 4. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR
Situation au 1er janvier 2019	***35.673.300,00***	***87.453.866,21***	***3.570.840,00***	***688.346,92***	***111.698.916,51***	***20.284.043,10***
Affectation du résultat de l'exercice 2018 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 mai 2019 :						
• Résultats reportés			-3.510,00		20.287.553,10	-20.284.043,10
Résultat de l'exercice						21.577.356,83
Situation au 31 décembre 2019	***35.673.300,00***	***87.453.866,21***	***3.567.330,00***	***688.346,92***	***131.986.469,61***	***21.577.356,83***
Affectation du résultat de l'exercice 2019 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 26 mai 2020 :						
• Résultats reportés					21.577.356,83	-21.577.356,83
Résultat de l'exercice						-28.649.333,76
Situation au 31 décembre 2020	***35.673.300,00***	***87.453.866,21***	***3.567.330,00***	***688.346,92***	***153.563.826,44***	***-28.649.333,76***

Capital souscrit

Au 31 décembre 2020 et 2019, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 35.673.300,00 représenté par 17.836.650 actions sans désignation de valeur nominale.

Prime d'émission

Au 31 décembre 2020 et 2019, la prime d'émission s'élève à EUR 87.453.866,21.

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%, affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Note 5. Dettes envers des entreprises liées

Au 31 décembre 2020, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers la société Socfin S.A. d'un montant nominal de EUR 35.000.000,00 (2019 : EUR 35.000.000,00), plus intérêts courus d'un montant de EUR 405.760,27 (2019 : EUR 198.493,15). Cette dette porte intérêts à un taux fixe de 4,65% l'an à partir du 1er mars 2020 (2,25% antérieurement au 1er mars 2020). Bien qu'étant à durée indéterminée, Socfin S.A. s'est engagée à ne pas demander le remboursement de ces avances avant le 30 juin 2022.

- d'une dette envers la société Socfin S.A. d'un montant nominal de EUR 90.000.000,00 (2019 : EUR 90.000.000,00), plus intérêts courus d'un montant de EUR 1.077.041,10 (2019 : EUR 1.088.876,71). Cette dette est remboursable au 9 décembre 2021 et porte intérêts à un taux fixe de 4,80%.L'échéance de remboursement initialement prévue le 9 décembre 2021 a été reportée au 31 décembre 2022.

- d'une dette envers la société Socfinasia S.A. d'un montant nominal de EUR 80.000.000,00 (2019 : EUR 0,00), plus intérêts courus d'un montant de EUR 806.575,34 (2019 : EUR 0,00). Cette créance porte intérêts à un taux fixe de 4,00% l'an et est remboursable en quatre annuités de EUR 20.000.000,00 à partir du 31 décembre 2023.

- de dettes envers la filiale Socfinde S.A. correspondant à la balance sur compte courant d'un montant de EUR 17.341.476,07 (2019 : EUR 100.534.434,74). Socfinde S.A. s'est engagée à ne pas demander le remboursement de l'encours de ce compte courant avant le 30 juin 2022.

Au 31 décembre 2020 et 2019, la maturité des dettes sur des entreprises liées se présente comme suit :

	2020	2019
Dettes envers des entreprises liées dues	*EUR*	*EUR*
à moins d'un an	144.632.022,78	137.019.083,12
entre un et cinq ans	60.000.000,00	90.000.000,00
à plus de 5 ans	20.000.000,00	0,00
	224.632.022,78	***227.019.083,12***

Note 6. Dettes envers les entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation

Au 31 décembre 2020, ce poste se compose principalement :

- d'une dette envers la société Bolloré Participations S.A. d'un montant nominal de EUR 20.000.000,00 (2019 : EUR 20.000.000,00), plus intérêts courus d'un montant de EUR 200.542,00 (2019 : EUR 201.644,00). Cette dette est remboursable au 31 décembre 2021 et porte intérêts à un taux fixe de 4,00% l'an ;

- d'une dette envers la société Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé « MOPOLI ») d'un montant nominal de EUR 20.000.000,00 (2019 : EUR 20.000.000,00), plus intérêts courus d'un montant de EUR 201.643,84 (2019 : EUR 201.643,84). Cette dette porte intérêts à un taux fixe de 4,00% l'an et est à durée indéterminée. Bien que les remboursements puissent être effectués à première demande, MOPOLI s'est engagée à ne pas demander le remboursement de cette l'avance avant le 30 juin 2022.

Note 7. Produits provenant de participations

	2020	2019
	EUR	EUR
Dividendes reçus	22.562.929,95	33.458.705,96
Intérêts sur créances sur entreprises liées	2.126.012,09	2.522.687,05
Plus-value sur cession d'immobilisation financière	*0,00*	*1.018.007,77*
	24.688.942,04	***36.999.400,78***

Note 8. Impôts

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont soumises.

Note 9. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2020, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 10.312,50 (2019 : EUR 9.687,50) de jetons de présence et EUR 629.660,00 (2019 : EUR 629.660,00) de tantièmes.

Le 18 novembre 2019, la Société a conclu un contrat au titre duquel elle s'est engagée à transférer les intérêts économiques de 32.732.432 actions d'Okomu Palm Oil à M. OYEBODE (Administrateur de la Société). Conformément aux termes du contrat, une première tranche de 10.910.810 actions d'Okomu Palm Oil a été transférée en date du 18 Novembre 2019 à M. OYEBODE, qui dispose jusqu'au 18 novembre 2022 pour s'acquitter de la créance résultant de la vente d'un montant de USD 1.546.210,34 (soit EUR 1.264.793,74 au 31 décembre 2020). Cette créance est présentée sous la rubrique « Autres créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an ».

Au cours de l'exercice 2020, aucun autres crédits ou avances n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Note 10. Environnement politique et économique

L'essentiel des participations sont détenues directement ou indirectement dans des sociétés qui opèrent en Afrique, plus particulièrement dans les pays suivants :

- Sierra Leone,
- Liberia,
- Côte d'Ivoire,
- Ghana,
- Nigeria,
- São Tomé et Principe,
- Cameroun,
- Congo (RDC).

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique (dépendance vis-à-vis de l'aide internationale, inflation dans certains cas, situation de guerre civile,...), les titres détenus par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 11. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020 et 2019, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

Note 12. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement post-clôture important concernant la Société n'est à signaler.

Note 13. Correctif du 19 mai 2021

Les comptes annuels ont été initialement arrêtés et approuvés en date du 30 avril 2021 par le Conseil d'Administration. Suite à l'identification de certaines erreurs qui ne portent en aucun cas sur le bilan et le compte de profits et pertes, les comptes annuels ont été à nouveau arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021. Les erreurs identifiées et corrigées sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Note	Référence	Version du 30 avril 2021	Version du 19 mai 2021
3	Tableau « Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital » :		
	Socfinco FR S.A. - Fonds propres en devises (y inclus résultat net)	147.879.004	11.811.775
	Socfinco FR S.A. - Résultat net en devises	-23.154.560	-2.036.824

Des erreurs mineures de grammaire, d'orthographe et d'arrondis ont également été corrigées.